



JANVIER 2022

Journal Communal *de Baron-sur-Odon*

MAIRIE DE BARON-SUR-ODON

Courriel : mairie@baron-sur-odon.fr - Site : www.baron-sur-odon.fr

En janvier 2021, nous pensions sincèrement que l'année 2022 tournerait la page de la pandémie de Covid. Malheureusement les vagues de transmission du virus se succèdent sans voir à court terme l'éradication de la maladie. Depuis l'été la vie a repris grâce à la généralisation du Pass Sanitaire et au maintien des gestes barrières. Avant que la science ne trouve une solution, il semble qu'il faudra vivre avec ! A partir de juin 2021, la vie communale et associative a repris mais encore en demi-teinte. Toutefois, nous étions heureux de nous retrouver pour quelques manifestations traditionnelles : concerts, ballades à thème, soirée jeux, Halloween, trail, etc...

Durant l'année passée, l'école a concentré l'énergie communale pour faire émerger le projet de garderie. Aujourd'hui, les entreprises sont retenues et les travaux ont commencé le 3 janvier 2022 pour une livraison des locaux en septembre. La nouvelle garderie aura une surface de 140 m² et se divisera en deux espaces, un pour la partie garderie-détente et l'autre pour l'étude. L'ancienne garderie subira un toilettage en septembre. Elle deviendra la salle de motricité pour les enfants de maternelle et sera opérationnelle en novembre prochain. En ce qui concerne l'école, nous avons équipé les six classes de vidéoprojecteur interactif pour offrir aux enseignants un outil pédagogique très performant. Cet équipement répond à un réel besoin et fait l'unanimité de l'équipe enseignante. Il faut souligner que l'installation du matériel a été réalisée par des élus et des bénévoles pour limiter l'investissement de la collectivité, un grand merci à eux.

En 2021, nous avons accueilli dans la Commune une trentaine de nouvelles familles, au niveau des lotissements du Pré d'Oisy et de l'Orée du Bois mais aussi des maisons construites lors de divisions parcellaires. Nous souhaitons

la bienvenue à tous les nouveaux habitants et nous espérons qu'ils trouveront le cadre de vie souhaité.

Je remercie les membres du Conseil Municipal Jeune pour leur engagement, leur dynamisme, leur créativité et leur présence lors de diverses activités municipales, leurs actions participent « au mieux vivre ensemble ». Lorsque nous constatons que les enfants se mobilisent plus que les adultes pour les actions citoyennes, cela devrait interpeller un grand nombre d'adultes. Cet engagement citoyen sera mis à contribution pour les élections présidentielles et législatives au printemps prochain. Ce sera un temps fort de notre démocratie, ne le ratons pas.

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) a élargi ses compétences avec la mobilité et la gestion de l'eau, mais les Communes n'ont pas encore souhaité transférer la compétence urbanisme. Actuellement, la CCVOO, élargie depuis 2017 à 23 communes, a un projet ambitieux d'investissements (siège social, école de musique, crèche, salle de spectacle, etc.).

Mais la réalisation de l'ensemble de ces travaux et la mise en place de nouveaux services communautaires impliquera une augmentation des impôts fonciers pour 2022 d'environ 35 euros en moyenne. Au niveau de la commune, nous aurions souhaité le maintien des taux actuels ou une augmentation progressive en fonction de l'avancement des projets.

En 2022, le lotissement du Pré d'Oisy devrait s'achever ainsi que celui de l'Orée du Bois. La route de Fontaine au niveau du Pré d'Oisy sera réhabilitée à partir de septembre. Les travaux de voirie consisteront en une réhabilitation complète de la chaussée et des trottoirs. Par ailleurs, nous conduirons la réflexion sur le projet bibliothèque

entamée en juin dernier car actuellement elle ne répond plus aux normes fixées par la Bibliothèque Départementale du Calvados pour conserver les prêts de livres. L'enquête de juin dernier a montré un souhait des habitants d'élargir la proposition d'équipement à une ludothèque et un espace convivial. Notre objectif est de définir dans les mois prochains si ce projet complémentaire des médiathèques environnantes est opportun et réaliste financièrement avant d'engager tout investissement.

Nous avons à notre grand regret annuler la cérémonie des vœux initialement prévue le 28 décembre 2021.

Nous espérons que le journal municipal vous apportera les informations souhaitées sur la vie de la collectivité et des nombreuses associations.

Toutefois, si le risque sanitaire s'éloigne nous organiserons si possible un temps de rencontre conviviale qui ne s'appellera peut-être pas cérémonie des vœux mais aura le même objectif de rencontre entre élus et habitants.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite aux Baronnaises et aux Baronnais une belle année 2022,

vœux de réussite dans tous vos projets personnels et professionnels, vœux de joies partagées avec ceux que vous aimez et surtout vœux de santé au regard des incertitudes sanitaires.

Bonne année 2022 à toutes et à tous

Georges LAIGNEL

Votre équipe Municipale

Le Conseil Municipal a été installé le 26 mai 2020.

Georges LAIGNEL a été élu maire pour un troisième mandat.

Quatre adjoints ont été désignés au sein de l'équipe :

Chantal LOPEZ, 1^{ère} adjointe, en charge des finances, de l'animation, du conseil municipal des jeunes et du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Christian BENARD, 2^{ème} adjoint, en charge des bâtiments, de la voirie, du cimetière et du personnel technique.

Aurélien BOCOGNANO, 3^{ème} adjoint, en charge de l'urbanisme, de la communication et de la commande publique.

Isabelle MILLAN, 4^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires, du personnel des écoles, des activités périscolaires et du personnel administratif.



Georges LAIGNEL
Maire



Chantal LOPEZ
1^{ère} Adjointe



Christian BENARD
2^{ème} Adjoint



Aurélien BOCOGNANO
3^{ème} Adjoint



Isabelle MILLAN
4^{ème} adjointe



Alain ASSELINE



Laurence BOURDELLES



Philippe DUCLOS



Nathalie CARRASCO



Philippe LANDREIN



Ingrid DUPREY



Ludovic LECARDONNEL



Céline DUREUIL-BOULLIER



Olivier MEYER

7 commissions



Finances

A. Bocognano
C. Dureuil-Boullier - P. Landrein
C. Lopez - I. Millan



Vie scolaire

C. Bernard - L. Bourdellès
I. Duprey - L. Lecardonnel
C. Lopez - I. Millan



Bâtiments, voirie et cimetière

A. Asseline - C. Bernard
A. Bocognano - L. Bourdellès
P. Duclos - O. Meyer
Volontaires :
J. Lemazurier et P. Olivier



Animation et Conseil Municipal des Jeunes

L. Bourdellès - N. Carrasco
P. Duclos - G. Laignel
C. Lopez
Volontaire : C. Paris



Urbanisme

A. Bocognano
C. Dureuil-Boullier
P. Landrein - O. Meyer



Bois, Voies douces et fleurissement

P. Duclos - C. Dureuil-Boullier
G. Laignel
Volontaires :
A. Hervieu et Y. Le Ber



Communication

A. Bocognano - N. Carrasco
C. Dureuil-Boullier
L. Lecardonnel

Certaines commissions sont ouvertes, sur la base du volontariat, à des personnes non élues depuis novembre 2020, dans la limite de 2 personnes par commission. Les volontaires, retenus jusqu'en 2023, sont inscrits en orange dans la liste ci-contre

Le personnel communal

Service administratif

Marie-Claire CONTRERAS
Béatrice MANCEL
Laure NOBLET

Service technique

Freddy DELAHAYE (remplaçant)
Nathan DREUX
Guy HEUZÉ
David JEANNE

Service en relation avec l'école

Florence BESCOND
Laetitia BISSON (ATSEM)
Emmanuelle DUBOSQ
Angélique GOSELIN
Katia MARRIÈRE (ATSEM)

Etat civil

Nombre d'habitants à Baron sur Odon : 979
(données 2019)

Mariages

ADRON Céline et EPIÉ Mathieu
HEUZÉ Mélodie et BELHACHE François
GRINGORE Céline et LEBON Stéphane
TROTIER Marie-Josèphe
et ROBINE Serge



Naissances

BELHACHE Diana
LERABLE Adèle
TRABELSI Olivia
AYDAR Nilay
FRENESDA Lisa
VIGNAC salomé
LEMIÈRE Maya
RACINE Léo
RACINE Lucas
ROGER Eva
LEPAGE Noah
CHEVANCE Léopold
COLLIOT Basile
YAHIA Hakim
OUARAR Lilia
SAUGER Amory
LANDI Andrea
EPIÉ Hugo

Décès

BACON Henri
CARRARA Raymond
DELIQUAIRE Andrée
JEANNE Hélène épouse LENOËL
LEMASSON René
LENEUF Andrée veuve LIARD
MORVAN Thierry
PETITEAU Eric

Elections présidentielles et législatives 2022

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles toute l'année.

La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 a représenté une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les démarches des électeurs. Aujourd'hui, ils peuvent notamment vérifier leur situation électorale, s'inscrire sur les listes électorales en ligne et ce jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le 1^{er} tour du scrutin.

Pour vérifier sa situation électorale :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour s'inscrire sur les listes électorales en ligne (via un compte [service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou FranceConnect) :

www.service-public.fr/compte/se-connecter

Rappel :

Elections présidentielles (10 et 24 avril 2022) :
inscription sur les listes électorales
avant le 4 mars 2022

Elections législatives (12 et 19 juin 2022) :
inscription sur les listes électorales
avant le 6 mai 2022

Mairie de Baron-sur-Odon

11 route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon

Contacts

Tél : 02 31 26 83 91
Fax : 02 31 26 26 90
courriel : mairie@baron-sur-odon.fr
site : www.baron-sur-odon.fr

La mairie est ouverte :

Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30



Commission Animation

Par rapport aux années précédentes, la vie communale a de nouveau été très impactée par le Covid, elle n'a repris réellement qu'en juin 2021, mais de façon limitée. La commission animation en charge de la vie communale est composée de 5 personnes : quatre élus : Chantal Lopez, Laurence Bourdelles, Philippe Duclos et Georges Laignel et non-élue Céline Paris

• 18 juin 2021 : Concert ArTroZic au Kiosque

Pour ce premier concert de l'année, 200 personnes se sont retrouvées au kiosque pour écouter le concert du groupe ArTroZic. La chanteuse du groupe, Catherine Beauvils, a passé sa jeunesse à Baron sur Odon où sa sœur habite toujours. Elle a proposé ce concert, car elle a eu un coup de cœur pour le square du kiosque et peut-être aussi un peu de nostalgie de sa jeunesse passée dans la commune. Le groupe a interprété des standards du Rock et du Blues pendant 2 heures avec beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme contrairement à l'image que le nom du groupe pourrait supposer ArTroZic !!

Le public nombreux était heureux de se retrouver et a profité au maximum de cette belle soirée en musique sous un beau soleil de juin.



• 19 juin 2021 : Fête de la Famille

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle Fête de la Famille à cause des contraintes

sanitaires liées au Covid. Nous le regrettons car cette manifestation était un temps de convivialité, d'échanges et de rencontres intergénérationnelles. De ce fait, nous avons décidé de la fêter différemment en distribuant une rose à chaque famille le samedi matin.

Pour ce faire, nous avons constitué 7 groupes composés d'un élu et de deux jeunes du CMJ pour distribuer par quartier cette rose dans tous les foyers de la commune. Cette distribution s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et a permis de belles rencontres entre jeunes et habitants.

• 25 juin 2021 : Ballade Historique

Ballade historique sur les pas des Soeurs Aimé, Thérèse et Andrée, les 27, 28, 29 et 30 juin 1944.



Une trentaine de personnes se sont retrouvées vendredi soir 25 juin pour marcher sur les pas d'une famille de cinq enfants âgés de 3 ans à 18 ans et vivant à Baron sur Odon en juin 1944. En effet, la famille Aimé habitait le bourg, chemin du Mont, au début des combats de la Bataille de la Cote 112 le 27 juin 1944. En présence aujourd'hui de deux de ces enfants Aimé, Andrée et Monique, Monsieur André Jarry, biographe et historien, a commenté en leur compagnie leur périple pour échapper aux violents combats entre les divisions SS Allemandes et les forces alliées. La randonnée est partie de leur habitation détruite entièrement pour permettre aux chars de manœuvrer. Ensuite, nous avons fait halte auprès de l'abri soufflé par un obus peu de temps avant qu'ils ne s'enfuient en direction de l'Odon. Mais rapidement, ils pensent être en sécurité dans la cave du Manoir des

Ondines où toute la famille se regroupe ainsi que des habitants de Baron. Mais dans la nuit, un éclat d'obus blesse mortellement Madame Clémendot dans l'abri. Alors considérant le lieu pas assez sécurisé, ils vont s'abriter dans les caves des communs du Château du Ponchet. Avant de descendre dans la cave, nous avons vu la fosse de vidanges où Thérèse Aimé âgée de 18 ans avait passé la nuit dans un mètre d'eau avec sa petite sœur Monique de 3 ans. Après une nuit dans le noir et dans l'eau, elles ont pu retrouver le reste du groupe dans les caves. Nous sommes descendus dans les caves où pendant une journée dans le noir, ils attendent fébrilement l'accalmie des combats pour partir. Mais un obus détruisit l'entrée du bâtiment empêchant toute évacuation. De ce fait, ils attendront le 30 juin 1944 pour que des soldats Écossais et Anglais les dégagent des ruines. Enfin, sortis des caves affamés, ils prennent rapidement la route de Bayeux pour se mettre à l'abri. A la suite de cette ballade, nous nous sommes retrouvés au Monument aux Morts pour remettre deux gerbes, une au nom de la Commune et une de la part de la famille Aimé, en mémoire des victimes civiles. Lors de cette cérémonie nous avons donné la médaille de la Commune à Andrée Aimé ainsi qu'à Thérèse Aimé que sa sœur Monique lui remettra.



Cette ballade en présence des enfants Aimé a permis de voir la Bataille sous un angle inhabituel et de mesurer la précarité des civils lors des combats. Le témoignage d'Andrée Aimé a bouleversé tous les auditeurs par sa simplicité et son authenticité.

• **26 juin 2021 :**
Inauguration du terrain de Tennis

Le samedi matin, Olivier Halbout, Président de la Ligue de Normandie de Tennis, Michel Delaunay, Président du TC2O, Hubert Picard, Président de la CCVOO, Georges Laignel, Maire de Baron sur Odon, et les élus communaux se sont retrouvés au terrain de tennis pour son inauguration. En effet, la Commune a rénové entièrement le terrain de tennis l'année passée mais la pandémie n'avait pas permis de l'inaugurer. Les travaux ont porté sur la réalisation d'un nouveau revêtement de sol et la reprise des clôtures existantes pour un coût de 31 150 euros pour la Commune. Il est à noter que les travaux à peine terminés, nous avons constaté un trou dans le grillage, tout à fait désespérant de constater de telles incivilités.

Après que les présidents et le maire aient coupé le cordon bleu, blanc, rouge, Olivier Halbout a remis un chèque de 3 000 euros de la Fédération de Tennis à la Commune pour apporter une aide substantielle à la réalisation de ces travaux de rénovation. Maintenant place aux joueurs.



• **17 septembre 2021 :**
Concert du groupe SALEM 2.0

Pour ce concert de rentrée, une soixantaine de personnes sont venues écouter le groupe SALEM 2.0 dans la salle polyvalente. SALEM 2.0, duo original caennais, composé de Monsieur Lecouflet, à la basse et habitant Baron sur Odon et d'Alex Vétillard au chant. Ils nous ont conviés à des accents «Jazzy» en revisitant des classiques en passant par Otis

Redding, Bill Withers, Aretha Franklin, les Rolling Stones, Stevie Wonder, Mickael Jackson, ... Le public présent est reparti enthousiasmé de ce beau concert.



• **25 septembre 2021 : Conférence**
« La tragédie du 6 juin 1944 à la Maison d'arrêt de Caen »

70 personnes se sont retrouvées pour la conférence organisée par Gérard Fournier, historien et Président de l'Association Mémoires de la Résistance et de la Déportation en Normandie.

La Commune de Baron-sur-Odon était particulièrement sensible à cet événement tragique car le Commandant Antoine de Touchet, résistant du réseau Alliance, était domicilié à Baron-sur-Odon. Celui-ci a été fusillé le 6 juin 1944 à la prison de Caen avec 80 autres résistants. Les corps de ces personnes n'ont jamais été retrouvés, malgré toutes les recherches entreprises.

Le public présent était composé d'habitants de Baron-sur-Odon (20 personnes) et des adhérents de l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes (50 personnes). Parmi ceux-ci, figuraient les descendants de plusieurs résistants exécutés à la Maison d'arrêt de Caen, le 6 juin 1944, (membres des organisations suivantes : le Réseau Alliance, le réseau Arc en Ciel, les mouvements Front National, ACM et ORA et les Francs Tireurs et partisans français).

Durant la conférence sont intervenus à tour de rôle Marc-Antoine de Saint-Pol, fils de Guy de Saint-Pol, agent du réseau Alliance exécuté le 6 juin 1944 à la Maison d'arrêt de Caen, qui a présenté le recueil de documents réalisé à partir des Archives de Vincennes sur le réseau

Alliance, secteur « Ferme », en prenant appui sur l'engagement de son père, agent de renseignement de ce réseau de résistance. Puis Véronique de Touchet, petite-fille du Commandant Antoine de Touchet, agent du réseau Alliance, exécuté le 6 juin 1944 à la Maison d'arrêt de Caen. Elle a parlé de ce drame en prenant appui sur l'engagement de son grand-père, agent de ce réseau de résistance.

Gérard Fournier a évoqué ensuite, carte à l'appui, la question de la recherche des corps et terminé sur la nécessité de penser à un lieu de mémoire dédié aux martyrs de la Maison d'arrêt de Caen, sur le site même du massacre, lorsque les détenus auront été transférés dans la prison en construction à Ifs.

Lors de cette conférence, la présence, nombreuse, des familles des victimes et les témoignages poignants de certains ont montré la douleur encore très présente et très vive devant la cruauté des actes et la disparition des corps. Par exemple, la fille de Jean Gaby, chef d'un réseau, a raconté son souvenir très vivace de l'arrestation de son père par la Gestapo lorsqu'elle avait 8 ans, son incompréhension aujourd'hui devant une telle sauvagerie et son désespoir de ne pas connaître le lieu où son père fut enterré.

• **9 octobre 2021 :**
Matinée écocitoyenne

La quatorzième matinée écocitoyenne a réuni une quarantaine de personnes pour nettoyer les rues et les chemins de la Commune. Cette édition s'est déroulée sur l'impulsion du CMJ et de la Commission Bois et Chemins. Cette année, la récolte de déchets a considérablement diminué par rapport aux années précédentes. Les débris ramassés dans les chemins étaient de 75 kg. Ce chiffre, en nette diminution à la grande satisfaction des participants, montre une prise de conscience des habitants et des promeneurs. Nous espérons que cette attitude, plus respectueuse de l'environnement

par tous les usagers, perdure. Par rapport à cette problématique environnementale, nous aimerions que tous les habitants essaient d'entretenir davantage le trottoir mitoyen de leur habitation. La suppression de l'utilisation des produits chimiques entraîne une augmentation importante du désherbage manuel. Si nous voulons que la Commune soit propre, sans augmenter l'implication des agents techniques et par ricochet les impôts, il faut que tout le monde se responsabilise. Le respect de l'environnement est l'affaire de tous et pas seulement des autres !

• **26 octobre 2021 :**
Accueil des nouveaux habitants



Le mardi soir 26 octobre, nous avons accueilli une trentaine de nouveaux habitants pour une présentation de la Commune. Tout d'abord, nous avons présenté l'histoire de celle-ci, de la présence romaine à la bataille de la Cote 112. Puis nous avons exposé quelques généralités pour situer Baron sur Odon par rapport à son environnement. Ensuite, chaque élu a indiqué son champ d'intervention et les dossiers suivis. La directrice de l'école a poursuivi sur la présentation de l'école et de services annexes garderie et cantine avec Isabelle Millan, adjointe en charge du scolaire. Les présidents de toutes les associations communales ont présenté leurs activités, les modalités d'adhésion et les prochains rendez-vous. Ce temps d'accueil s'est clôturé par un temps convivial pour permettre de répondre aux questions individuelles.

• **11 novembre 2021 : Cérémonie**

Pour le 11 novembre, la municipalité a accueilli les anciens combattants, les représentants de la gendarmerie et des associations et les membres du Conseil Municipal Jeunes pour un café croissant. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé au Monument aux morts rejoint par des habitants et des enseignants de l'école pour la partie officielle de la cérémonie. Après les discours, une gerbe a été déposée par le Maire et le Président des anciens combattants, Monsieur Bry. Julie Lugan a lu le nom de tous les morts pour la France en 2021 et Robin Chéron a rappelé celui des 13 baronnais tués sur le front lors de la grande guerre. Pour terminer et avant la Marseillaise, tous les membres du Conseil Municipal Jeunes et les enfants présents ont posé une rose aux couleurs du drapeau français en mémoire des morts pour le pays.

• **17 décembre 2021 : Fête de Noël**

Un beau succès pour les lutins lors de la fête de Noël !

Plus de 200 personnes et une centaine d'enfants ont participé à cette fête de Noël 2021 new look. Après avoir annulé celle de 2020, la commune a organisé cette manifestation, axée vers les enfants, à la veille des vacances. Cette année, l'École, les parents d'élèves, le Conseil Municipal Jeunes, le Comité d'Animation et le Comité de Jumelage Allemand se sont fédérés pour proposer une animation de Noël avec un marché, des points de restauration et un père Noël accompagné de ses bras droits. En début de manifestation les enfants sont allés chercher le père Noël à la lueur des lampions accompagnés des vingt lutins du Conseil Municipal Jeunes. Tous les costumes des lutins ont été réalisés par le groupe de l'Échange des Savoirs sous la baguette d'Annick Hervieu. Le père Noël et ses lutins ont obtenu un vif succès. Cette édition a proposé une nouvelle organisation en permettant à

des artisans baronnais, professionnels ou non, de vendre des décorations de Noël, de l'artisanat, des bijoux, de la carterie, des photos, etc. ... Les enfants de l'école ont vendu leurs créations autour de Noël grâce au partenariat école-Association des Parents d'Elèves. Les visiteurs ont pu, en respectant le protocole sanitaire, se restaurer au bar à soupes du Conseil Municipal Jeunes, du bar à huîtres du Comité d'animation ou des crêpes par le Comité de Jumelage Allemand. La chorale Fontaine des Muses a interprété des chants de Noël pendant une trentaine de minutes sous la baguette de leur chef de chœur Yolande Foucher. Le père Noël avec les lutins s'est promené dans la cour de l'école sous les flashes des appareils photos pour le plaisir des petits et des parents. Cette manifestation dans la joie, sous un temps clément, a clôturé une année très perturbée.



Bibliothèque municipale

La bibliothèque a rouvert ses portes mais n'a jamais cessé de fonctionner pendant la pandémie en offrant le service Click and Collect. Les 8 bénévoles se sont mises en quatre pour satisfaire les lecteurs !

Les rencontres « Un soir un livre » ont repris ; les dates sont disponibles à la bibliothèque.

La bibliothèque a intégré le réseau des bibliothèques de la communauté de communes des rives de l'Orne et de l'Odon. Une nouvelle carte d'adhérent, gratuite, est à disposition dans la bibliothèque de votre commune de résidence et vous permet d'accéder au catalogue en ligne de toutes les bibliothèques du réseau et de retirer votre ouvrage souhaité dans l'une de ces bibliothèques (Baron sur Odon, Evrecy, Feuguerolles-Bully, Fontaine-Etoupefour, Fontenay le Marmon, Laize, Clinchamps, May-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay et Vieux).

Dates à retenir pour 2022 :

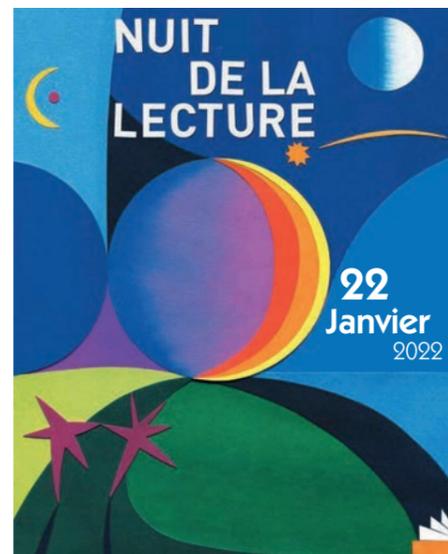
22 janvier : Nuit de la lecture sur le thème de l'amour d'après le poème de Victor Hugo



AIMONS toujours ! aimons encore !
Quand l'amour s'en va, l'espoir fuit.
L'amour, c'est le cri de l'aurore,
L'amour, c'est l'hymne de la nuit.

Ce que le flot dit aux rivages,
Ce que le vent dit aux vieux monts,
Ce que l'astre dit aux nuages,
C'est le mot ineffable : Aimons !

15 juin : Dans le cadre du festival Ma Parole, balade contée dans le bois de Baron sur Odon, en partenariat avec les médiathèques de Evrecy et Fontaine Etoupefour.



Au mois de juin, balade botanique avec Patrick Martin, botaniste et musicien

Retour sur le questionnaire par rapport au projet bibliothèque, ludothèque, espace de télétravail et lieu de convivialité

Pour ce projet ambitieux de l'évolution de notre bibliothèque, nous avons entamé une réflexion pour pouvoir la pérenniser et continuer à bénéficier du soutien de la Bibliothèque Départementale du Calvados. Avant d'arrêter un choix, nous avons souhaité mesurer les attentes des habitants pour un tel service de proximité. Pour étudier les besoins et les souhaits, nous avons distribué 410 enquêtes auprès des habitants et n'avons reçu seulement que 65 réponses, soit 16 % des foyers contactés. Les enquêtes ont été remplies à 75 % par des femmes et 25 % par des hommes. Les 18 à 45 ans représentaient 50 % du panel et les plus de 65 ans 33 % des bulletins réponses.

Point 1 : Evolution de la Bibliothèque municipale

92 % connaissent la Bibliothèque de Baron sur Odon.

98 % trouvent que sa présence est importante pour la commune, mais seulement 75 % la fréquentent réellement (!) Les motivations pour fréquenter une bibliothèque sont classiques «emprunter des livres».

Par rapport aux animations souhaitées, l'heure du conte et la rencontre avec un auteur sont plébiscitées ainsi que les animations « bébés lecteurs ».

55 % des personnes connaissent le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO), mais ce sont globalement les mêmes personnes qui fréquentent les médiathèques de Fontaine-Etoupefour ou d'Evrecy.

Point 2 : Ludothèque

« C'est un équipement culturel où se pratiquent à la fois le jeu libre, le prêt et des animations ludiques ».

88 % des sondés sont motivés par la mise en place d'une ludothèque et très majoritairement pour tous les membres de la famille.

Les attentes en terme de jeux sont essentiellement les jeux de société, les jeux vidéo et les jeux d'éveil.

95 % pensent pouvoir utiliser cet espace une fois par semaine.

Par rapport aux Assistantes Maternelles, les réponses sont trop faibles pour une interprétation.

Point 3 : Espace convivial

95 % des personnes souhaitent fortement la présence d'un espace convivial pour :

- se retrouver dans un lieu agréable,
- rencontrer des gens,
- participer à des activités (jeux, exposés thématiques, etc...),
- se retrouver autour d'une boisson entre amis et discuter.

Et 95 % pensent utiliser régulièrement ce lieu.

Point 4 : Espace de travail partagé

Sur 65 réponses reçues, nous avons eu 50 % de salariés ou étudiants, les autres sont retraités ou inactifs.

Au moment de l'enquête, de ce 1^{er} groupe, 25 personnes exercent leur activité en télétravail, soit en totalité ou partiellement, le Covid a amplifié les chiffres de travail à distance.

12 personnes sont intéressées par un espace de télétravail, dont 50 % très régulièrement et les autres 50 % de façon occasionnelle.

Point 5 : Votre engagement dans ce nouvel espace

A notre grande surprise, 40 % des personnes ayant répondu au questionnaire souhaitent s'investir dans ce nouveau lieu.

Leur engagement porte sur trois points : la bibliothèque, la ludothèque et l'espace convivial.

Elles émettent déjà des idées d'animations, d'expositions et de débats...

Quelques commentaires

L'enquête montre un attachement à la présence d'une bibliothèque municipale car la proximité est un plus pour une utilisation régulière des enfants de l'école.

La ludothèque est souhaitée par beaucoup car elle apporte une offre différenciée par rapport aux médiathèques voisines.

L'espace convivial est le plus plébiscité, car il représente pour beaucoup le lieu de vie de la Commune, le café d'antan. Ce lieu est aussi la possibilité pour de nombreuses associations de créer un lien plus fréquent avec les habitants.

Par rapport à l'espace de télétravail, les réponses sont difficiles à analyser car la pandémie de Covid a amplifié le travail à distance.

La question de fond : est-ce un phénomène durable ou uniquement une situation passagère ?

Pour ce projet, les élus continuent leur réflexion en associant les divers partenaires (DRAC, Bibliothèque Départementale, Bénévoles et Associations Communales) pour décider de notre orientation en tenant compte des contraintes financières.

Echange des savoirs

Le groupe «Echange des savoirs» se réunit tous les mardis à la mairie de 14h à 16h30. Participation « à la carte ». Pas d'inscription préalable, pas de cotisation. Comme son nom l'indique, échange des savoirs faire au travers d'activités diverses : jeux de société, couture, tricot, loisirs créatifs, participation aux projets de la commune comme par exemple confection des habits de lutins pour le CMJ.

Ambiance conviviale. Nous commençons l'après midi par un café et bien souvent une pâtisserie confectionnée par l'une ou l'autre des participantes; nous nous retrouvons parfois au restaurant pédagogique de l'ITEP à Baron.

Alors n'hésitez plus, venez nous rencontrer !

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert les jours de classe.

Les repas sont préparés par le SIGRSO et servis dans la salle polyvalente par 5 personnes : 3 pour les maternelles (Katia, Laetitia et Charlotte) et 2 pour les élémentaires (Emmanuelle et Florence).

Deux services sont assurés : le premier pour les maternelles de 12h à 12h30, le second pour les élémentaires à partir de 12h30. Ce fonctionnement en 2 services a permis de limiter le bruit dans la salle de restauration. Angélique aide à la surveillance de cour pendant cette pause méridienne.

Afin d'obtenir de meilleurs prix, les denrées sont commandées en avance par le SIGRSO. Les parents doivent donc inscrire leurs enfants le plus tôt possible et, au plus tard le vendredi de la semaine (N-2) pour un repas semaine N (par exemple, un repas dans la semaine du 24 au 28 janvier 2022 doit être commandé au plus tard le vendredi 14 janvier 2022 avant midi. Cependant, afin de prendre en compte les aléas (enfants malades, emplois du temps variables des parents...), des changements peuvent être tolérés jusqu'au jour de classe précédent le repas (avant 12h).

Tout repas est facturé par le SIGRSO au prix de 3,64 euros pour les maternelles et 3,83 euros pour les primaires. La différence perçue est une participation aux frais de fonctionnement (personnel, chauffage, électricité, eau...).

La mairie s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion de la cantine et de la garderie. Ce nouveau logiciel comporte un portail famille permettant aux familles de commander les repas.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école, sur le site de la commune et sur le portail famille. Les catégories d'aliments composant ces menus sont indiquées sous forme de code couleur.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : 4,17 €
 Repas pour un enfant en primaire : 4,28 €
 Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) : 5,60 €

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle : 4,54 €
 Repas pour un enfant en primaire : 4,67 €
 Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) : 6,15 €



La sécurité à la sortie des écoles est assurée matin et soir par Florence.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

La surveillance se déroule dans une salle attenante à l'école, avec un accès direct par une porte sous le préau de l'école primaire.

Les parents déposent et reprennent leurs enfants via une autre porte située du côté du terrain de boules. En raison des travaux d'extension, l'accès à la garderie se fera en 2022 par la cour de l'école.

Les travaux de construction d'un nouvel espace de garderie ont commencé en début d'année et devraient se terminer pour la rentrée de septembre.

Les enfants sont pris en charge par des agents communaux :

- Emmanuelle est présente le matin dès 7h30, rejointe par Katia à partir de 7h50.
- le soir, Laetitia, Florence et Angélique assurent la première heure. Le nombre d'enfants diminuant, deux personnes sont présentes de 17h30 à 18h, puis une seule à partir de 18h.

Le nombre d'enfants accueillis est d'environ 35 le matin et 45 le soir.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 0,92 euros
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,32 euros la demi-heure (toute demi heure entamée est due)

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 1,02 euros
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,44 euros la demi-heure (toute demi heure entamée est due)

Une pénalité de 5 euros est appliquée en cas de dépassement de l'horaire de fermeture (18h30).

Budget 2021

DEPENSES de FONCTIONNEMENT	Budget 2020	Réalisé en 2020	Budget voté en 2021
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires...	381 150 €	169 601,77 €	376 316 €
FRAIS DE PERSONNEL	322 000 €	262 023,28 €	319 800 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : contribution SDEC (éclairage public), subventions aux associations, sorties scolaires...	151 657 €	134 571,26 €	129 911 €
DIVERS : Intérêts des emprunts, réserve pour dépenses imprévues ...	26 927 €	5899,23 €	24 800 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	881 734 €	572 095,54 €	850 827 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	225 445 €		368 077 €
TOTAL	1 107 179 €	572 095,54 €	1 218 904 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT	Budget 2020	Réalisé en 2020	Budget voté en 2021
PRODUITS DE SERVICE : repas cantine, revenus de locations (logements, salle) ...	75 500 €	73 197,34 €	71 000 €
IMPÔTS ET TAXES	250 745 €	282 879,45 €	263 000 €
DOTATIONS REÇUES	185 800 €	256 146,69 €	213 450 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 500 €	36 692,18 €	26 000 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	538 545 €	651 371,03 €	573 450 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	568 634 €		645 454 €
TOTAL	1 107 179 €	651 371,03 €	1 218 904 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT	Budget 2020	Réalisé en 2020	Budget voté en 2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : frais d'études	47 000 €		58 625 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES : achat de matériel	122 359 €	86 829,21 €	149 982 €
IMMOBILISATIONS EN COURS : travaux	339 357 €	79 707,94 €	675 000 €
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	45 000 €	38 000 €	52 000 €
DIVERS : réserve pour dépenses imprévues, taxes, opérations d'ordre...	20 636 €	2 875 €	20 000 €
TOTAL	574 352 €	207 412,15 €	955 607 €

RECETTES d'INVESTISSEMENT	Budget 2020	Réalisé en 2020	Budget voté en 2021
PRODUITS DE GESTION COURANTE : Excédent de fonctionnement (1068), subventions d'investissement reçues (FCTVA...)	122 660 €	201 811,61 €	96 883 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	225 545 €		368 077 €
DIVERS : empunt, opérations d'ordre...	130 000 €	0 €	400 000 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	96 247 €		90 647 €
TOTAL	712 864 €	201 811,61 €	955 607 €



Lors du vote du budget 2021, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition 2020. Cependant, comme les années précédentes, les bases fiscales ont été revalorisées par le Ministère des Finances.

TAUX D'IMPOSITION 2021

Taxe foncière sur le bâti : 15.85 %

Taxe foncière sur le non bâti : 33.70 %

La taxe d'habitation est en voie de suppression



Combien coûte un repas servi à la cantine ?

Le prix payé par les parents est de : 4,17 € pour un repas maternelle et 4,28 € pour un repas élémentaire.

Mais, quel est son coût réel ? :

- A :** 4,20 € (maternelle) et 4,40 € (élémentaire)
- B :** 5,10 € (maternelle) et 5,30 € (élémentaire)
- C :** 6,10 € (maternelle) et 6,30 € (élémentaire)

Réponse : **C** : au prix payé au SIGRSO (3,64 € (tarif maternelle) et 3,84 (tarif élémentaire), il faut ajouter les dépenses suivantes :

Frais de personnel : 38 000 € annuel soit 2,26 € par repas*

Eau : 300 € annuel (chiffre 2020) soit 0,02 € par repas*

Produits entretien : 300 € annuel (chiffre 2020) soit 0,02 € par repas*

Maintenance du portail famille : 450 € annuel (chiffre 2020) soit 0,3 € par repas*

Vêtements de travail : 150 € annuel (chiffre 2020) soit 0,01 € par repas*

Compte tenu de ces sommes, le coût d'un repas est donc estimé à 6,10 € (maternelle) et 6,30 € (élémentaire) sachant que ces prix ne prennent pas en compte les différentes réparations et entretiens des matériels (lave-vaisselle, autolaveuse, vaisselle...)

* calculé sur la base de 140 services par an et une moyenne de 120 enfants



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeunes, malgré la crise sanitaire, a participé et organisé différentes manifestations avec toujours autant de dynamisme.

Ils sont allés à la rencontre des baronnais afin de leur livrer une rose dans le cadre de la fête de la famille. Les jeunes étaient présents pour la matinée écocitoyenne. Dans un cadre plus festif, le CMJ a organisé la fête d'Halloween qui a réuni une cinquantaine de participants ainsi qu'une soirée jeux de société afin que les familles se retrouvent autour d'une table pour un moment de convivialité. Ils ont répondu présent pour la cérémonie du 11 novembre pourtant à une heure matinale. Au printemps, ils ont égayé la placette à l'entrée de la commune ainsi que la place du kiosque par la réalisation de décorations avec des pots en terre et pour Noël, la place du kiosque a adopté l'esprit de Noël.

Un grand merci à eux pour leur investissement dans la commune.



L'école

Développement durable

L'école de Baron sur Odon est inscrite dans une démarche de développement durable et réalise des actions en vue d'obtenir le label E3D (École en Démarche de Développement Durable).

Il s'agit pour une école de s'engager dans une démarche qui apporte des solutions concrètes répondant aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Les élèves reçoivent des enseignements spécifiques dans ce domaine et participent à des projets éducatifs.

Ils sont au cœur du dispositif qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi à la maison et dans la société en général.

Parmi les actions lancées dans notre école, il y a le tri des déchets dans nos classes (poubelles différentes), la halte aux différents gaspillages, la récupération des petits objets de classe usagés (stylos, feutres, bâtons de colle...) et celle de cartouches d'encre (début 2022) en vue d'un recyclage. Dans le même esprit en partenariat avec la mairie, des actions sont menées à la cantine sur le gaspillage alimentaire.

Jardinage à l'école

Depuis mai 2021, l'école dispose de carrés potagers donnés par la mairie.

Nous avons pu faire pousser des radis, des tomates, des citrouilles et des fleurs. Un récupérateur d'eau sera bientôt installé.

Téléthon

Pour la première fois, l'école de Baron sur Odon s'est associée au Téléthon de Verson.

Tous les élèves de la petite section au CM2 ont effectué en courant un parcours mis en place par les enseignants et adapté à chaque niveau. Sur la base du volontariat, les familles et amis ont promis une somme d'argent par tour effectué. Les promesses de dons pour notre école s'élèvent à 1644,70 euros.

Noël

Le vendredi 17 décembre, tous les élèves ont été à la mairie et ont trouvé un cadeau au pied du sapin commandé par les élus de la commune.

Des clémentines données par Madame Legionnet du O' Panier A Salades leur ont été également distribuées. Le soir même, pour terminer l'année sur une note festive, un marché de Noël a été organisé en collaboration avec la mairie et l'Association de Parents d'élèves (APE). Tous les élèves ont fabriqué des objets qui ont été exposés ou vendus.

De plus, le jour de la rentrée en janvier, les enfants ont trouvé au pied du sapin de chaque classe des cadeaux collectifs commandés par l'école (coopérative scolaire).

Sport

Chaque classe bénéficiera d'un cycle tennis de 10 séances (avec le Tennis Club Orme-Odon) ou de golf (Louvigny) à partir de mars 2022.

Les classes de CE1 et de CE2-CM1 auront également 10 séances de natation à la piscine de Villers-Bocage en mai et juin. Les CE2 et les CM auront une journée athlétisme sur le stade du collège d'Evrecy. Les CP partiront faire une randonnée botanique dans les bois de Baron au printemps.

Culture

Toutes les classes iront au cinéma et à la bibliothèque de Baron.

Les enfants de petite section iront à la ferme de Djo.

Les moyens et grands de maternelle ainsi que les CP iront au zoo.

Les CE et CM iront dans différents musées (Vieux ou musée de Normandie à Caen).

D'autres sorties auront lieu mais ne sont pas encore finalisées à ce jour.

Carnaval et fête de l'école

Nous espérons bien sûr pouvoir participer au carnaval en mars 2022 (le bonhomme carnaval préparé pour mars 2020 attend toujours) ainsi qu'à la fête de l'école en juin.

La directrice de l'école,
Isabelle Suard

Effectifs 2020-2021

Petite section : 26 élèves
Moyenne section - Grande section : 24 élèves
Grande section-CP : 23 élèves
CE1 : 23 élèves
CE2-CM1 : 25 élèves
CM1 - CM2 : 25 élèves
Total : 146 élèves

Enseignants :

Petite section : Mme Cantais
Moyenne section - Grande section : Mme Robillard
Grande section - CP : Mme Suard (M. Leboucher le vendredi)
CE1-CE2 : Mme Garnier
CE2 - CM1 : Mme Jeanne
CM1 - CM2 : M. David
Directrice : Mme Suard (Jour de décharge le vendredi)

Horaires échelonnés

8h55-11h55 et 13h25-16h25 pour les classes de maternelle, de CP et de CE1

9h05-12h05 et 13h35-16h35 pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2

Jours d'école

lundi - mardi - jeudi - vendredi

Transport scolaire

Un bus fait la liaison entre Bougy et Baron sur Odon le matin et le soir.

Adresse

Place de Chittlehampton
14210 Baron-sur-Odon
Tél. : 02 31 26 86 97

Mail : ce.0140606h@ac-normandie.fr

Projets

Même si la situation sanitaire complique la vie dans les écoles, les projets continuent. Ils n'ont pas toujours lieu aux dates annoncées en raison du protocole en vigueur à ce moment-là mais tout le monde s'adapte.

Commission Fleurissement, bois et chemins

La commission est composée de trois élus : Céline Dureuil-Boullier, Philippe Duclos et Georges Laignel et de deux non-élus : Annick Hervieu et Yann Le Ber.

La commission a travaillé essentiellement sur trois sujets : le nettoyage d'une parcelle de bois, le fleurissement et les chemins de randonnée.

Le nettoyage d'une parcelle de bois

Suite au constat que le petit bois près du terrain de foot était devenu inaccessible, soit par la chute de branches ou par la prolifération des ronciers, nous avons décidé de le nettoyer.

Ainsi, en début d'année 2021, une dizaine de volontaires (élus, non-élus et conjoints) se sont retrouvés pour quatre matinées de débroussaillage et d'évacuation des bois morts. Les bénévoles ont tronçonné les branches au sol ou les arbres morts, débroussaillé l'intérieur de la parcelle et évacué le bois tombé au sol. Cette première action méritera une suite au mois de mars 2022 pour conforter le travail entamé et permettre aux enfants de profiter du bois pour jouer plus aisément ou faire le parcours santé.

Le fleurissement

La commission au printemps a proposé aux habitants la création d'un jardin par-

tagé à destination des enfants. Ainsi, les membres de la commission ont construit dix jardinières lors d'un atelier pour permettre de créer ce jardin partagé. Les enfants ont accueilli cette proposition avec enthousiasme mais malheureusement quasiment aucun adulte n'a souhaité s'investir pour encadrer les jeunes dans cette activité manuelle et instructive. Avec regret, nous avons abandonné ce projet et proposé aux enseignants de l'école de leur installer les jardinières dans la cour. De ce fait, les enfants ont pu créer leur potager, s'en occuper et récolter les fruits de leur plantation.

En parallèle, nous avons proposé de mettre à disposition des habitants, qui le souhaitent, une jardinière et de la prendre entièrement en charge ce soit des plantations, de l'entretien et de l'arrosage. Cette proposition d'impliquer les habitants a reçu un accueil mitigé, mais nous avons pu installer les six jardinières construites, elles aussi, par les membres de la commission. Les jardinières ont été installées : chemin du Pré d'Oisy, du Pataras, Haussée, du Pont Chalan et Constantin James.

La commission souhaite renouveler ces deux actions et espère avoir une adhésion plus forte pour 2022 maintenant que les projets sont lancés.

En octobre 2021, la commission a proposé aux habitants de venir récupérer

gratuitement des plantes, suite au retrait des fleurs dans les jardinières communales. Une vingtaine d'habitants sont venus à la serre communale pour prendre des géraniums, des coléus, des ipomées, des auges, des œillets, etc... Cette action s'est déroulée à la suite de la matinée écocitoyenne pour placer cette action dans le recyclage dans une réduction de gaspillage. Ainsi, rien ne se perd, tout se récupère.

Les chemins de randonnée

La commission a commencé lors d'un atelier de travail à refaire les pancartes du chemin de randonnée « Au fil de l'Odon ». Nous souhaitons finaliser le travail en début d'année 2022 et de proposer ensuite une ballade sur ce parcours.

Par ailleurs, nous avons installé cinq bancs sur les chemins dans le bourg pour permettre aux promeneurs de se poser et de se reposer s'ils le souhaitent. Vous trouverez un banc Chemin de l'Église, Chemin du Pré d'Oisy, Chemin du Pont Chalan, Chemin des saules et au niveau du square du Kiosque.

La commission est ouverte à toutes les propositions des habitants pour améliorer notre cadre de vie et impliquer le plus grand nombre pour que cela devienne l'affaire de tous.



Commission urbanisme

La loi dite « Macron » du 06 août 2015 permet d'autoriser, en zone agricole ou naturelle, la construction d'annexe à un bâtiment d'habitation existant. Cette loi va plus loin que la précédente évolution législative (loi 13 octobre 2014) qui avait autorisé, sous certaines conditions, la construction d'extension des bâtiments d'habitation situés en zone agricole ou naturelle.

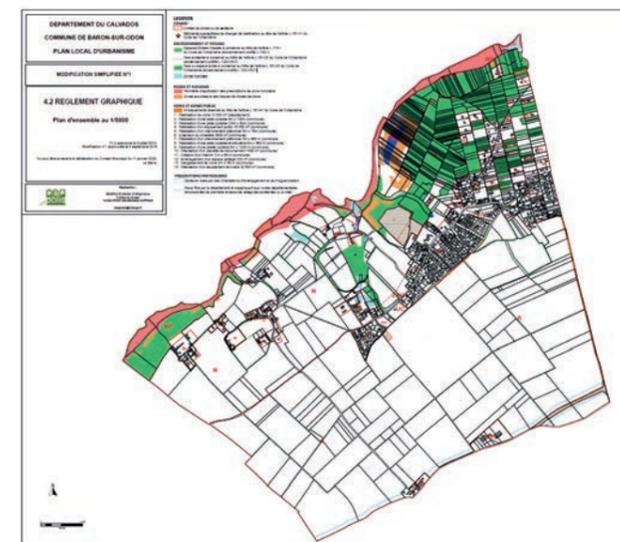
Approuvé le 8 juillet 2014, le PLU de notre commune ne bénéficiait donc d'aucune des possibilités offertes par les évolutions réglementaires du code de l'urbanisme.

C'est la raison pour laquelle, la mairie a décidé d'engager, le 09 février 2021, une procédure de modification simplifiée de son PLU afin de répondre aux objectifs suivants :

- adapter le règlement écrit pour se conformer aux dispositions actuelles du code de l'urbanisme en autorisant les annexes et les extensions d'habitations existantes en zones A et N;
- identifier des bâtiments agricoles pour les autoriser à changer de destination, au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme ;
- ajuster/corriger certaines clauses du règlement écrit des zones urbaines (article 6).

Arrivée à son terme fin 2021, et après avoir reçu l'avis favorable de la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), des personnes publiques associées et du public, cette modification simplifiée du PLU a été approuvée par le conseil municipal le 11 janvier 2022.

Le PLU ainsi modifié deviendra exécutoire courant février 2022.



Carrières de Mouen : Clap de fin

A la date du 25 mai 2021, la Société des Carrières de Mouen a cessé toute activité sur la commune de Baron sur Odon. La Société a rempli ses devoirs de remise en état du site. Sur les anciennes zones d'exploitation et de stockage de matériaux, la Société a végétalisé toute cette partie avec différentes essences locales en tenant compte du sol et des pentes sur une base de 1600 plants à l'hectare. On trouve par ailleurs un plan d'eau d'environ 3 hectares sur une des premières zones d'extractions. Par contre la Société des Carrières de Mouen continuera d'exploiter la zone de Mouen jusqu'en 2039.

CE QU'IL FAUT RETENIR

OBJET DES MODIFICATIONS :

- 1) Autoriser les extensions en zone A et N sous conditions (implantation par rapport aux voies et aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur et densité)
- 2) Autoriser la construction d'annexes aux habitations existantes autorisées en zone A et N sous conditions (implantation par rapport aux voies et aux limites séparatives, emprise au sol, hauteur et densité)
- 3) Identifier les bâtiments agricoles autorisés à changer de destination
- 4) Autoriser les extensions, aménagements et/ou surélévations d'une construction existante en zone UC et UD autorisé en continuité du retrait existant

QU'EST-CE QU'UNE « MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU » ?

Il s'agit d'une des procédures prévues par le Code de l'Urbanisme pour permettre aux communes dotées d'un PLU de le faire évoluer de façon limitée.

DÉFINITIONS :

Extension : Une extension consiste en un agrandissement de la construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par surélévation, excavation ou agrandissement) et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec la construction existante

Annexe : Une annexe est une construction secondaire, de dimensions réduites et inférieures à la construction principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction principale. Elle doit être implantée selon un éloignement restreint entre les deux constructions afin de marquer un lien d'usage. Elle peut être accolée ou non à la construction principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès direct depuis la construction principale (ex : abri de jardin, piscine, car-port...).

LES DATES CLEFS DE LA PROCÉDURE

09 février 2021 : Décision d'engager la procédure de modification simplifiée

14 septembre 2021 : Délibération sur les modalités de mise à disposition du dossier auprès du public

Oct-Nov 2021 : Consultation des parties prenantes associées et de la préfecture sur le projet

19 Novembre au 20 Décembre 2021 : Période de consultation du public

11 janvier 2022 : Approbation du bilan de la consultation et du projet de modification simplifiée par le Conseil municipal

Février 2022 : Entrée en vigueur du règlement modifié

Commission bâtiment voirie

La commission est composée de 8 membres 6 élus : Laurence Bourdelles, Aurélien Bocognano, Philippe Duclos, Christian Bénard, Alain Asseline, Olivier Meyer et 2 non-élus : Jean Lemazurier et Patrick Olivier.

Aire de jeux

La commune a installé une barrière pour accéder à l'aire de jeux et réduit l'amplitude horaire d'utilisation des terrains. Actuellement, trois riverains ont déposé un recours auprès du tribunal administratif pour contester le lieu d'implantation du City-park.

Réfection des voiries

Les travaux de voirie sur les chemins communaux sont financés essentiellement par la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de L'Odon. En 2021, les travaux ont porté sur la réfection du chemin de la Pierrette sur les 200 premiers mètres. Pour les prochaines années sont fléchés les chemins du Pataras, du Ponchet et des Écossais. Mais le budget alloué par la Communauté de Communes pour les routes a fortement diminué depuis 2 ans alors que le réseau a augmenté de 50 %. L'équation sera difficile à résoudre et nous espérons que les travaux se réaliseront dans un délai acceptable.

Par ailleurs, les agents de la commune procèdent à la remise en état des différentes voies abîmées avec de l'enrobé à froid pour les nids de poule par exemple.

Poteaux Incendie

Nous avons dû remplacer un poteau incendie vétuste situé chemin du Pont Chalan à l'angle du Chemin des Victoires Prolongé. Le remplacement a été effectué par la SAUR pour un coût de 2840 euros. Malheureusement, il faut déjà prévoir le remplacement du poteau incendie situé Chemin de l'Église car usé à la base.

Travaux réalisés

Divers travaux ont été réalisés cette année à l'église, à l'école et au niveau des fossés.

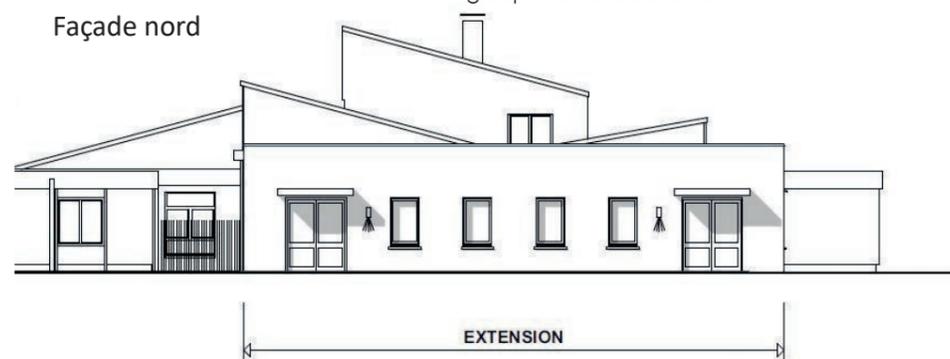
Au niveau de l'église, la Société Cornille a remplacé le Coq sur le clocher de l'église pour un coût de 4782 euros.

Le coq répond aussi aux fonctions de paratonnerre et girouette. D'autre part nous avons remplacé un moteur de cloches et la poutre de support des cloches et du moteur pour 2710 euros

finalisé ou le rejeter. Pour la sécurisation, la commission va élaborer des solutions avant de les soumettre à l'Agence Routière.

Extension de la garderie

En septembre 2020, le cabinet d'architecte MILLET-CHILOU-GARDETTE a débuté les études de maîtrise d'œuvre relatives à l'extension de la garderie du groupe scolaire de la commune.



A l'école, une salle de classe a été repeinte cet été pour poursuivre la remise en état, chantier entamé il y a 2 ans. Des travaux d'électricité ont été effectués pour répondre à la demande de mise en conformité des installations électriques, suite au rapport de la société de contrôle DEKRA. Le coût des travaux s'est élevé à : 3384 euros.

L'Entreprise Bisson TP a effectué le curage des fossés au niveau des chemins de l'Église, du Ponchet, des Victoires Prolongé, des Hautes Sentes, de la Rivière, du Pré d'Oisy, du Commandant de Touchet et du terrain des sports pour un coût de 2100 euros.

Projets

Deux projets de la commission Bâtiment et Voirie sont également à l'étude : un projet de bibliothèque et le projet de sécurisation de la RD 214. Pour le projet bibliothèque, la commission va travailler avec un architecte sur l'étude de faisabilité pour une aide à la décision. Ce temps de réflexion est indispensable pour pouvoir déposer un dossier bien

Au stade des études préliminaires, plusieurs solutions ont été envisagées (réhabilitation de l'existant, extension de la garderie, extension des classes, implantation...) et ont été comparées au regard de critères technico-économiques.

Le projet retenu par la mairie à l'issue de cette analyse consiste donc en :

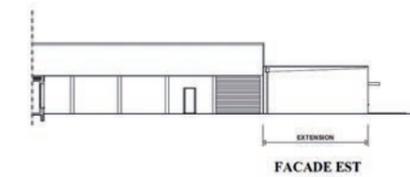
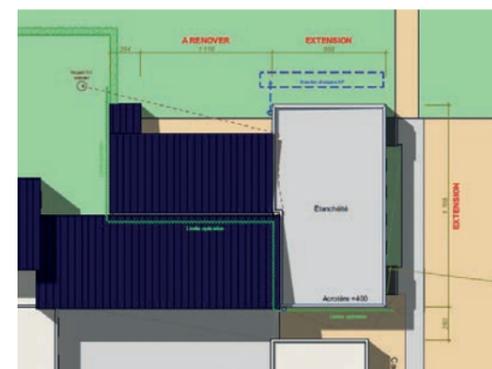
- La création d'une nouvelle garderie d'environ 140 m², dimensionnée pour pouvoir accueillir jusqu'à 75 enfants en deux espaces : un espace jeux et une salle d'étude ;



- La réhabilitation de la garderie existante en salle de motricité ;
- La réhabilitation de la salle de motricité actuelle en salle de classe.

Conformément au code de la commande publique, une consultation des entreprises de travaux a été réalisée entre le 21 septembre et le 19 octobre 2021. Suite à la remise des offres et à la phase de négociation, le conseil municipal a attribué le marché le 16 novembre 2021 aux candidats suivants :

N°	Intitulés des lots	Candidats	Prix
01	Terrassement - VRD - gros œuvre - ravalement	Corbin	111 112,42 € HT
02	Charpente bois	Chanu HD	17 905,89 € HT
03	Étanchéité toiture terrasses	Micard	20 352,07 € HT
04	Menuiseries extérieures aluminium	Mongrenier	23 496,24 € HT
05	Plâtrerie ...	Leluan	49 842,51 € HT
06	Carrelage - chape	Schmitt	11 084,01 € HT
07	Peinture - sols souples	Gilson SAS	13 282,29 € HT
08	Electricité	Voltec Electricité/Systèmes	24 636,46 € HT
09	Chauffage - plomberie - ventilation	Lebreton	33 253,30 € HT
		TOTAL (HT)	304 965,19 € HT
		TOTAL (TTC)	365 958,23 € TTC



Commission communication

Nous continuons de vous informer au mieux sur l'actualité de notre commune via nos supports : **le journal annuel communal**, traçant les faits marquants de l'année écoulée, **le « p'tit journal de Baron »** distribué ponctuellement pour de l'information rapide et notre site internet.

Des **panneaux d'affichage** sont également disponibles dans la commune afin de rendre plus visibles et lisibles les informations.

Nous vous informons des différentes manifestations organisées dans la commune au travers de nombreux **flyers et affiches**.

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune :

www.baron-sur-odon.fr

L'onglet « Infos pratiques » du site de la commune vous permet d'accéder à des notes provenant d'organismes extérieurs qui peuvent impacter votre quotidien.

Vous voulez recevoir l'actualité de la commune par mail ? Inscrivez-vous à la **newsletter sur le site** directement sur la page d'accueil. Nous comptons actuellement 84 abonnés. Cette fin d'année a connu un dysfonctionnement dans l'envoi de cette newsletter avec des envois en nombre dans vos boîtes mails. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Le problème est désormais réglé grâce à l'aide de notre prestataire.

En bref :

Le projet prévoit la création d'une nouvelle garderie d'environ 140 m² comprenant une salle d'étude, des sanitaires, des dégagements et une salle de « jeux », ainsi que la réhabilitation de la garderie existante en salle de motricité.

Le permis de construire a été obtenu le 11/10/2021.

Le marché de travaux a été signé début décembre 2021 pour un montant de 365 958,23 euros TTC.

Le montant total de l'opération (intégrant les frais annexes : maîtrise d'œuvre, contrôle technique, coordonnateur SPS, études géotechniques...) s'élève toutefois à plus de 420 000 euros TTC.

Les travaux ont commencé le 20/12/2021. Le planning prévisionnel prévoit une mise en service de la nouvelle garderie pour la rentrée scolaire en septembre 2022.



Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

En application de la loi NOTRE, la Communauté de Communes « Évrecy Orne Odon » et la Communauté de Communes « Vallée de l'Orne » ont fusionné afin de former une seule entité : la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon. Elle est créée depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle regroupe 23 communes sur un territoire de 131 km².

Elle est encadrée par deux infrastructures routières majeures (A84 et N158), aux portes de l'agglomération caennaise, le territoire a connu un développement important depuis 30 ans. Il se structure autour de plusieurs gros bourgs bien équipés, comme Évrecy à l'ouest de la communauté ou Saint-Martin-de-Fontenay à l'est.

Le 9 juillet 2020, le conseil communautaire a confié la responsabilité de présider les instances de la Communauté de Communes pour les 6 années à venir à M Hubert PICARD, il est épaulé par 10 Vice-présidents en charge des différentes compétences dont la Communauté de Communes a la charge.

Au dernier recensement, c'est 25 124 habitants qui habitaient notre territoire, on y comptait 3 549 emplois dans les différentes entreprises, commerces et services que propose la Communauté de Communes.

Quelles sont les COMPÉTENCES OBLIGATOIRES de notre Communauté de Communes ?

1) Aménagement de l'espace.
Elle est compétente en matière d'élaboration, de suivi, de révision et de modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et des schémas de secteurs. A ce titre, la CdC est membre du pôle métropolitain.

2) Développement économique.
La création, l'aménagement, la gestion et la promotion de zones d'activités économiques sont déclarés d'intérêt communautaire sur les zones d'activités

d'Évrecy, mais également l'animation d'un partenariat avec les entreprises et les actions en faveur de l'emploi telles que les manifestations pour l'emploi et la formation. Elle adhère à toutes les structures œuvrant dans le champs de l'emploi tels que la mission locale, la cellule emploi, Initiative calvados, ANCRE...

Par sa participation à la plate forme d'initiative locale « Calvados Création », la Communauté de Communes favorise l'implantation d'entreprises sur son territoire.

3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

4) Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI).

La compétence est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes monte en compétence en se dotant de personnel pour mener à bien ces missions

5) Eau et assainissement, collecte et traitement des déchets ménagers :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon exerce la compétence assainissement en lieu et place des syndicats présents sur son territoire, hormis pour Fontenay-le-Marmion et Laize-Clinchamps dont la compétence reste, comme exercée précédemment par le syndicat du Val de Fontenay.

Pour la partie déchets ménagers, une redevance incitative a été mise en place. C'est un système de facturation qui prend en compte la collecte et le traitement de tous les déchets en fonction de la production de chaque foyer. Depuis la mise en place de ce système sur le territoire de la Communauté de Communes en 2013, la production de déchets ultimes a diminué de 30% et le volume du

tri sélectif a fortement augmenté. L'extension de tri instauré en octobre 2020 confirme la tendance de réduction de déchets ultimes.

Quelles sont les COMPÉTENCES OPTIONNELLES ?

1) Protection et mise en valeur de l'environnement.

La Communauté de Communes assure également des actions autour de certains domaines tels que l'entretien des berges de la Guigne et de l'Odon. La CCVOO a aménagé des sentiers de randonnées et notamment un sentier de découverte thématique autour de la Guigne.

2) Création, aménagement et entretien de la voirie.

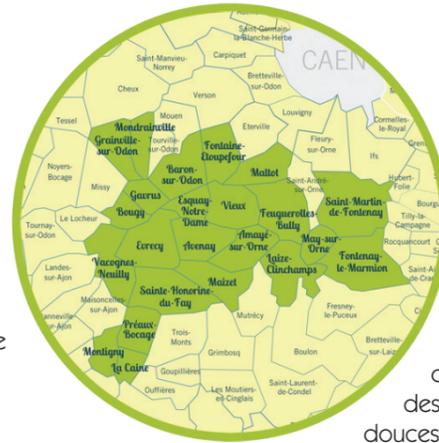
Pour toutes les voies communales existantes et à venir, dès lors qu'elles sont inscrites comme telles au tableau des voiries communales, la CDC est compétente. Elle l'est pour la réalisation d'étude sur les liaisons douces.

3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire.

Les principaux équipements sportifs de nos territoire sont entretenus par la Communauté de Communes.

4) Action sociale.

Les études, la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sur la petite enfance font partie des compétences de la Communauté de Communes. Il existe actuellement deux structures multi-accueil (Évrecy et Maltot) pour les enfants de moins de 6 ans et des relais d'assistants maternels. La CCVOO finance les centres de loisirs sur les communes de Saint-Martin-de-Fontenay, May sur Orne, Fontenay le Marmion, Evrecy, Maltot, Fontaine Etoupefour et Laize Clinchamps.



5) Mobilité.
Au mois de mars 2021, une nouvelle compétence a fait son apparition, il s'agit des mobilités.

La Communauté de Communes peut agir sur les domaines des transports, des déplacements, des voies douces, des mobilités partagées

Les dossiers en cours

En 2021, la CCVOO a demandé à chaque commune de se prononcer pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle Intercommunale. Le choix des communes a été de rester avec leur propre document d'urbanisme local.

Dans le cadre de la nouvelles compétence mobilité, ce sont des chemins, sentiers, voies non-utilisées par les véhicules à moteur (ex : piste cyclable) qui sont à promouvoir pour développer les mobilités douces. Prochainement, des voies cyclables reliant Bougy et Gavrus à Évrecy verront le jour, les études sont en cours.

La création d'un nouveau siège de la communauté de communes est à l'étude. Il devrait voir le jour dans les prochaines années sur la zone d'activités d'Évrecy. Par ailleurs, deux projets sont en discussion : un centre culturel (salle de spectacles et école de musique) à Évrecy et un pôle petite enfance à Saint Martin de Fontenay.

La réalisation de ces importants projets et la gestion de l'ensemble des compétences communautaires impliquent des ressources supplémentaires. La CCVOO a opté pour une augmentation de la fiscalité des ménages et une répartition des charges entre les communes membres et la communauté de communes.

Le SIGRSO

Le SIGRSO (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Restauration Scolaire de l'Odon) est un syndicat intercommunal dont la mission est la préparation et la livraison de repas dans les restaurants scolaires des communes adhérentes.

Ces communes adhérentes sont actuellement au nombre de 12 : Louvigny, Baron-sur-Odon, Bougy, Fontaine-Etoupefour, Grainville-sur-Odon, Mondrainville, Amayé-sur-Orne, Saint Germain la Blanche Herbe, Saint Contest, Laize-Clinchamps, Esquay Notre Dame et May sur Orne.

La commune de May sur Orne a rejoint le Syndicat en septembre 2021.

Les repas sont livrés en liaison chaude : ils sont fournis dans des containers isothermes gardant les aliments à bonne température (chaude ou froide selon les plats).

L'objectif du SIGRSO est d'assurer une restauration de qualité, sous forme de cuisine traditionnelle, permettant l'équilibre alimentaire et l'éveil du goût chez les jeunes enfants.

Les plats sont cuisinés par le personnel du SIGRSO à partir de produits frais, c'est-à-dire non surgelés.

Beaucoup de plats de légumes et de crudités sont préparés à partir de produits frais.

Les viandes de bœuf, porc et volaille sont toujours d'origine française.

Les pâtisseries sont confectionnées par le personnel du SIGRSO.

S.I.G.R.S.O.

Cuisine centrale & restauration scolaire

14790 Fontaine - Etoupefour

Tél : 02 31 26 83 95

"La cuisine où tous les goûts sont permis !"



L'introduction progressive du BIO est un objectif, mais la préférence est actuellement tournée vers une agriculture locale raisonnée avec moins de pesticides.

La viande de bœuf et de porc est approvisionnée par Les Viandes Fermières fournisseur local (Manche) et la volaille par la société LEBAILLY fournisseur local. Le pain provient de la boulangerie «Aux délices de Fontaine» de Fontaine Etoupefour.

Les pommes et les poires proviennent de la Crête de Fontenay, située à Fontenay-le-Marmion.

Un partenariat a été établi avec Monsieur Vermès, agriculteur à Baron sur Odon pour la livraison de légumes (pommes de terre, carottes, oignons, choux, céleris, poireaux) suivant la saison. Un à deux produits BIO d'agriculteurs locaux, généralement des crudités, sont servis chaque semaine. Les compotes sont BIO.

La plupart des fromages blancs, lait et yaourts sont achetés directement dans des fermes, à Barbey (14), à Douville en Auge (14), au Petit Celland (50) et au Muris (50).

Le SIGRSO travaille avec une diététicienne, Mme JEAN, pour l'équilibre alimentaire.

L'élaboration des repas s'appuie sur le GERCM (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et le PNNS (Programme National Nutrition Santé) et aussi la loi EGalim notamment avec l'introduction d'au moins un repas végétarien par semaine.

Outre la validation des menus, Mme JEAN intervient également trois fois par an dans une classe de CM1 de quatre écoles différentes (cette année, Baron sur Odon, May sur Orne, Saint Germain et Saint Contest) et une fois par an lors d'une réunion proposée aux parents.

Une semaine de menus est élaborée lors de chacune de ces interventions.

Les services vétérinaires de la Préfecture contrôlent le respect des normes d'hygiène régulièrement et à l'improviste.

Le SIGRSO peut adapter les menus pour les enfants allergiques sous réserve d'obtention d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) signé. Cependant, le SIGRSO se réserve le droit de refuser d'appliquer un PAI si le régime est trop lourd et/ou risque d'être source d'erreurs (régime sans sel par exemple).

Il n'existe aujourd'hui aucune disposition législative obligeant le S.I.G.R.S.O. à prendre en compte les exigences alimentaires d'ordre religieux pour la confection des repas (Conseil d'Etat 25 octobre 2002, n° 251161). Il n'y a ni obligation, ni interdiction de fournir des repas de remplacement.

Le S.I.G.R.S.O. accepte de prendre en compte les régimes « sans porc » ou « sans viande ». Le plat principal et, éventuellement, l'entrée et/ou le dessert, sont remplacés par des plats de substitution dans la mesure du possible. La viande est remplacée par du poisson ou des œufs car cela évite la multiplication du nombre de menus. Le tarif appliqué est celui en vigueur pour les repas servis aux autres enfants. Il est à noter que le repas servi peut ne pas être équilibré et/ou amputé d'une partie des aliments. Le S.I.G.R.S.O. ne peut en être tenu responsable.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école ainsi que sur le portail famille.

Présidente :
S. Heyvang (Fontaine Etopefour)

Vice présidentes :
I. Millan (Baron sur Odon)
et N. Poutrel (Laize-Clinchamps)



Horaires de la déchetterie

ÉTÉ - du 15 mars au 14 octobre	HIVER - du 15 octobre au 14 mars
Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi > fermée	Mardi > fermée
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 18 h	Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h



Tarifs des concessions funéraires

Concession trentenaire en terre (pour 2 personnes) : 169 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 85 euros

Renouvellement de concession pour 30 ans (pour 2 personnes) : 169 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 85 euros

Renouvellement de concession pour 15 ans (pour 2 personnes) : 169 euros
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 48 euros

Columbarium (30 ans) : 850 euros
Renouvellement columbarium (30 ans) : 400 euros



Téléassistance

La téléassistance est un service qui permet de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

C'est aussi la possibilité pour l'abonné d'être relié à distance à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgences.

Une convention avec Présence Verte a été signée en 2011 par le CCAS, ce qui permet aux Baronnais de bénéficier d'un tarif préférentiel.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie.

De plus, il est possible de solliciter le CCAS si le coût vous empêche d'adhérer à ce service.



ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

L'ADMR est un service d'aide à la personne : garde d'enfants, aide à la toilette, aide au ménage, etc....

L'ADMR, c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus.

L'ADMR a mis en place des conférences et rendez-vous théâtraux sur la Bienveillance ayant pour thème la perte d'autonomie abordé avec humour.

Le concept de l'ADMR :

« Un simple appel suffit , nous nous occupons du reste ! »

Pour tout renseignement, contacter la Maison des associations : Rue de la Cabottière - 14210 ÉVRECY tél. 02.31.08.09.62 fax. 02.31.73.21.59 evrecy@fedev14.admr.org ou la bénévole «responsable village» Chantal LOPEZ, joignable en mairie.



Terrain de tennis

Une convention établie entre la commune de Baron-sur-Odon et l'association Tennis Club Orne-Odon permet aux habitants de la commune d'utiliser le court de tennis à raison de cinq accès gratuits d'une heure par an et par famille baronnaise. La mairie dispose au maximum de deux heures par jour sauf en période de tournoi ou de championnats. En cas de dégradations ou d'accidents, la responsabilité civile des personnes sera engagée.
Plus de renseignements, contacter la mairie.



Eglise

Église Notre-Dame de la Nativité

Notre église date du 13^{ème} siècle, elle est classée comme bâtiment historique en particulier sa partie romane. Elle a été partiellement détruite lors de la bataille de la Cote 112 en juillet 1944 et a bénéficié ensuite d'une importante restauration pour retrouver le bâtiment actuel.

Notre église dépend des paroisses de Sainte Monique de l'Odon de Verson et de Saint Gerbold des deux Vallées d'Evrecy, soit 27 communes. Depuis le départ du Père Fromage, c'est le Père Florent Acotchou, résident à Evrecy, qui anime la vie paroissiale.

Le Père Acotchou assurera une messe dans notre église tous les trimestres à 18 h 30 et un calendrier sera distribué en début d'année pour informer des dates.

Par ailleurs l'église de Baron sur Odon est entretenue régulièrement par deux bénévoles, Mesdames Monique Lacombe et Fanny Carraby. Elles assurent une permanence chaque premier samedi du mois de 10h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30 pour permettre aux baronnais de découvrir l'église ou s'y recueillir. La commune remercie vivement les 2 bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité afin d'offrir un lieu toujours bien entretenu et accueillant.



Démarches administratives

Pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à joindre
Extrait ou copie intégrale d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)	Mairie du lieu de naissance, mariage, décès	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Attester de votre identité (copie carte d'identité ou filiation) ou saisie de la demande sur www.service-public.fr
Carte nationale d'identité et passeport biométrique	Toute mairie équipée pour la délivrance de passeport biométrique : Evrecy, Verson, Caen (sur rendez-vous uniquement) Attention : la mairie de Baron n'est pas équipée	Voir avec la mairie lors de la prise de rendez-vous
Autorisation de sortie du territoire		Cerfa n°15646*01 à imprimer et à signer par un parent + photocopie de la carte d'identité du parent signataire
Recensement militaire Obligatoire pour les jeunes de 16 ans Présentation dans les 3 mois qui suivent le 16 ^{ème} anniversaire	Mairie du lieu de domicile	- Livret de famille - Carte nationale d'identité - justificatif de domicile
Décès	Mairie du lieu de décès	- Carte nationale d'identité - Livret de famille - Certificat de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage Se présenter 3 mois minimum avant la date prévue	- Copie intégrale d'acte de naissance de chacun des futurs époux - Attestation de domicile, carte d'identité, livret de famille
Pacs (Pacte civil de solidarité)	- Notaire - Mairie de la commune de résidence	Dossier à télécharger sur www.service-public.fr Sur rendez-vous pour dépôt du dossier complet puis délai de 15 jours pour signature. Présence des 2 partenaires obligatoire
Extrait de casier judiciaire	Envoyer une demande écrite à : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Demande en ligne possible sur www.cjn.justice.gouv.fr
Inscription sur la liste électorale	Toute l'année	- Carte nationale d'identité - Justificatif de domicile

Tarifs au 1^{er} janvier 2022 location salle polyvalente

	Commune	Hors commune
Un jour (de 8 h à 8 h)	156 euros	312 euros
Week-end (2 jours)	207 euros	414 euros
Week-end (2 jours) + vendredi à partir de 18 h	260 euros	520 euros
Caution	1000 euros	
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 15 euros	
Charges calculées sur la base de la consommation Electricité Gaz	0,20 euro 0,12 euro	
Frais de nettoyage de la salle	150 euros	
Location vaisselle (le couvert complet)	1,35 euro	
location 1 couvert	0,50 euro par couvert	
location verre	0,23 euro par verre	
Caution vaisselle	100 euros	
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros	
Casse	au tarif de remplacement	

Location salle polyvalente pour les associations de Baron-sur-odon

Lundi - mardi - mercredi - jeudi	gratuit
Location pour assemblée générale le vendredi	gratuit
1 ^{ère} location le vendredi et/ou le week-end	gratuit
2 ^{ème} location le vendredi et/ou le week-end	35 euros
3 ^{ème} location le vendredi et/ou le week-end	70 euros
Caution	100 euros
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	forfait de 15 euros (limité à 3 sacs de 100 litres)
Charges calculées sur la base de la consommation Electricité Gaz	0,20 euro 0,12 euro
Frais de nettoyage de la salle	150 euros
Location vaisselle (hors casse)	gratuit
Casse	au tarif de remplacement
Frais de nettoyage vaisselle	130 euros

Mémo numéros des services près de chez vous

Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon	02 31 73 11 98
Infirmières Fontaine-Etoupefour	02 31 26 79 74
Médecins Fontaine-Etoupefour	
BILLARD Valérie	02 31 26 80 81
DESFLASHES Eric	02 31 26 24 28
DE BODMAN Philippe	02 31 26 85 44
MARQUET Hugues	02 31 26 05 10
TAVARES Anne-Lise	02 31 26 75 76
TANQUEREL Caroline	02 31 26 75 76
La Poste d'Evrecy du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h	3631
Point info 14 Evrecy à la mairie d'Evrecy lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 mercredi de 9 h à 12 h	02 31 79 96 93
Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) Dépôt de courriers (boîte à la CCVOO)	02 31 29 33 31
Assistance sociale - circonscription d'action sociale du Pré-bocage - 18 rue Henri Chéron - Evrecy	02 31 08 32 70
Relai des assistants maternels (RAM) «Les Frimousses d'Orne-Odon» à Maltot	02 31 57 52 54
Conciliateur de justice - Jean HUREAU Réception sur rdv les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois jean.hureau@conciliateurdejustice.fr	02 31 29 33 33 Mairie Evrecy
SIAD (Soins Infirmiers A Domicile)	02 31 80 47 21
ADMR (Association d'aide à Domicile en Milieu Rural) rue de la Cabottière - Evrecy Correspondante commune de Baron-sur-Odon	02 31 08 09 62 02 31 26 83 91
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie d'Evrecy	02 31 15 59 60
Mission locale - permanence d'accueil pour les jeunes Evrecy - mairie	02 31 15 31 95
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) - antenne d'Evrecy - 18, rue Henri Chéron Lundi et mercredi	02 31 08 32 81

NUMÉROS D'URGENCES

Appel d'urgence 112
Samu 15
Pompiers 18
Police secours 17
Gendarmerie d'Evrecy
02 31 08 35 53
SOS médecin 0 810 33 24 24
Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
Centre anti-poison de
Rennes 02 99 59 22 22

DEFIBRILLATEUR

La commune dispose d'un appareil d'assistance cardiaque (défibrillateur) placé en extérieur à côté de l'entrée principale de la mairie. Il s'agit d'un équipement d'analyse de l'activité électrique du myocarde permettant de déceler une fibrillation ventriculaire d'une personne victime d'un arrêt circulatoire, ou certaines tachycardies ventriculaires. L'appareil est placé dans une armoire de protection complétée par une alerte automatique des services d'urgence.



La fibre

Après une attente interminable de 6 ans, la fibre est enfin déployée sur la Commune de Baron-sur-Odon.

Le réseau est opérationnel depuis le 1^{er} août 2021 et actuellement plus de 90% des foyers sont raccordables.

Le branchement peut se faire après demande auprès d'un opérateur, le délai est de 6 à 8 semaines.

Pour cela il faut donc vérifier son éligibilité aux offres de chaque opérateur pour choisir celui qui est déjà présent sur la commune et dont l'offre correspond au mieux aux besoins de votre foyer. Pour tester votre éligibilité, il suffit d'aller sur le site :

www.fibre-calvados.fr



Par ailleurs, il reste des travaux de raccordement à finaliser essentiellement sur les adresses considérées comme isolées. Mais les travaux sont en cours et devraient permettre un raccordement pour le plus grand nombre dans l'année.



Voisinage

Afin de maintenir un environnement agréable pour tous, nous rappelons que les travaux pouvant occasionner des gênes pour le voisinage, doivent être « effectués selon l'arrêté municipal de 2015 relatif aux nuisances sonores »

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche
de 10h00 à 12h00.

Nous invitons également les baronnais à tenir dans un état de propreté constant les trottoirs et les caniveaux situés au droit de leur propriété, d'en assurer le désherbage et d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques.

A noter

Pour les artisans, seule la déchetterie de Sainte-Honorine-du-Fay est accessible.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter des lingettes dans les toilettes. Cela occasionne de graves dysfonctionnements dans le traitement des eaux usées.

Conformément à un arrêté préfectoral le brûlage des déchets est interdit dans les jardins.

Dépôt d'ordures interdit

Nous vous rappelons que sur l'ensemble du territoire le dépôt sauvage d'ordures est interdit.

Lors de la matinée éco-citoyenne du 9 octobre, même si leur nombre diminue d'année en année, de trop nombreux déchets ont encore été ramassés et notamment aux abords du lotissement du Pré d'Oisy en cours de réalisation. Les entreprises intervenant sur ces chantiers ont été prévenues.

Pour la gestion de vos déchets :

- La commune dispose d'une déchetterie accessible les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi pour les particuliers.
- Collecte en porte à porte des déchets ménagers tous les vendredis
- Collecte en porte à porte des déchets recyclables un mercredi sur deux



Un nouveau service à Baron !



Depuis fin décembre 2021, la ferme Notre Dame, chemin des Murailles, à la sortie de Baron sur Odon, direction Gavrus, a mis en place un distributeur automatique de légumes de saison à la ferme. Ce projet fait suite à un partenariat avec le S.I.G.R.S.O. (Restauration scolaire des écoles du secteur). Depuis 2016, la restauration scolaire cuisine pour la cantine des enfants, des produits cultivés localement et privilégie ainsi les circuits courts.

Maintenant, la ferme Notre Dame a souhaité se diversifier en s'adressant directement à un public de particuliers. Ainsi, vous trouverez au niveau du point de vente, différents légumes : toutes sortes de pommes de terre, des carottes et carottes de couleur, des oignons rouges et

jaunes, des échalotes, céleris, différents choux et poireaux, panais et butternuts. Vous pourrez aussi consulter leurs produits via un lien internet :

<https://filbingbox.fr/fermenotredame>

Si vous désirez une commande particulière, par exemple, un panachage de différents produits, vous pourrez envoyer un mail à l'adresse suivante :

lafermenotredame@orange.fr.

Ils pourront préparer votre commande et la mettre à disposition dans un casier qui vous sera réservé via un code de retrait.

Ils sont également présents sur Facebook et Instagram : « ferme notre dame »

Nous souhaitons réussite à ce projet sur notre commune



Annuaire des Entreprises et



Artisans

Plomberie - chauffage

Chauffage, plomberie, sanitaire, RGE
HOUEL Olivier : 7, rue de l'Église
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 01 05 - houl.ent@wanadoo.fr

Plomberie - chauffage

ASD - 85 rue de l'Avenir - 14790 Verson
Dépannage, entretien chaudières gaz, fuel et pompe à chaleur, installation, plomberie
THOMANN Dominique
20, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon
02 31 08 25 43 - asd14@free.fr

Couverture, isolation

RPN SERVICES
Ramonage, démoussage, nettoyage toitures et gouttières, placo-isolation
QUENAULT Jean-Denis :
10, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
06 43 01 62 37
quenault.jeandenis@gmail.com

Menuiserie

MENUISERIE LEGROS
Bois et PVC, pose placo, fenêtre et cuisine
LEGROS François :
10, chemin Haussée - 14210 Baron-sur-Odon
07 79 56 40 41 - francois-legros@wanadoo.fr

Multiservices

MULTISERVICES ASSELINE
Activités de services (hors plomberie et électricité)
ASSELINE Alain
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
06 13 15 52 73 - asseline.service@gmail.com

Débouchage canalisation

NORMANDIE DEBOUCHAGE SERVICES
Débouchage, inspection vidéo, traçage réseau
CARRASCO Pierre - 6, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 06 38 28 23 76
normandie.debouchage@orange.fr
www.normandiedebouchage.com

Métallerie, serrurerie, charpente métallique

SNM
LE TIRANT Guillaume
14210 Baron-sur-Odon
02 31 34 43 07 - contact@snm14.fr
www.snm14.fr

Savoir-Faire de Baron-sur-Odon

Désinsectisation / Destruction

GUEPES OUT - Destruction guêpes et frelons, désinsectisation, dératisation, récupération essaim d'abeilles, agréé certibiocide
DUVAL Johann - 19 C, route de Fontaine 14210 Baron sur Odon
07 81 29 20 16 guepes.out14@gmail.com
guepesout.com

Récupération

CAEN METAL RECYCLAGE
324, rue de Bellevue - 14650 Carpiquet
Achat fers et métaux
LEMENAND Nicolas - 2, impasse du Parc
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 30 68 10
caenmetalrecyclage@orange.fr
caenmetalrecyclage.com

Peinture

JCL DECORATION
Peinture, enduits décoratifs, parquets
LECLERC Jean-Claude - 4, chemin Haussée
14210 Baron-sur-Odon
02 31 30 79 20 / 06 61 88 34 81
jcl.decorations@gmail.com

Peinture

ENTREPRISE FONTAINE
Peinture, papier peint, revêtement de sol et mur
FONTAINE Alain - 3, chemin du Pataras
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 71 08 41

Télévision - Electroménager

CHERON FILS
84, rue Eugène Boudin - 14000 Caen
Vente, dépannage, installation des appareils à domicile, pose et dépannage d'antenne, vidéo surveillance, déploiement Wifi, fibre et internet
CHERON Laurent - Chemin du Lot
14210 Baron-sur-Odon
contact@cheronfils.fr
www.extra-caen.fr

Mécanique automobiles

Garage GOSSELIN
Entretien, dépannage, mécanique, tôlerie, vente marque Citroën
GOSSELIN Franck - 3 lieu dit Le Bon Repos
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 80 50 54

Terrassement

ODON TP
Aménagement cours pour particuliers (pavé, bordure, enrobé, dallage), location pelleuse avec chauffeur
DONIOL Jérémy - 4, chemin Constantin James
14210 Baron-sur-Odon - 06 78 79 63 81
annesophie82@hotmail.com

Rénovation habitat

HOME ET CONFORT
210, rue de l'Avenir - 14790 Verson
Peinture, fibre, papier peint, ravalement, nettoyage toiture, revêtement de sol
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43
home3.confort@gmail.com

Rénovation habitat

TRABELSI PEINTURE
Peinture, revêtement de sol et de mur, ravalement, nettoyage de façade
TRABELSI Rabie : 1, chemin des Frères
14210 Baron-sur-Odon - 06 89 70 94 87
trabelsi.peinture@yahoo.com

Services aux personnes

Assistante Maternelle

TIRARD Chantal
15, route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon
02 50 53 60 87

Assistante Maternelle

BLANDIN Delphine
4, chemin des Longs Bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 23 01 89 09

Assistante Maternelle

LEVASSEUR Monique
18, impasse des Crêtes
14210 Baron-sur-Odon
07 89 29 88 03 / 02 31 26 77 85
mo-labaronne@hotmail.fr

Assistante Maternelle

ASSELINE Irène
12, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 31 26 02 30 / 06 89 96 64 22

Assistante Maternelle

HELIE Catherine
4, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 02 31 26 54 27

Assistante Maternelle

DANQUIGNY Rachel
14, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon
02 50 28 07 62 / 06 33 92 06 8
danquigny14@sfr.fr

Maison d'Assistantes Maternelles

MAM A 2 MAINS - 6, chemin des Longs Bois
14210 Baron sur Odon - 09 63 68 45 62
mam.a2mains@gmail.com

Auxiliaire de vie sociale

HUROT Carole
Aide à la personne, courses, préparation des repas, entretien du logement
1 B, de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 32 29 02 96
avscarole@gmail.com

Aromatologie et conseils

ETRE SOI
Solutions naturelles pour soulager douleurs et charges émotionnelles grâce aux huiles essentielles, massage et bienfaits des aimants, conseils en bijoux et accessoires magnétiques
GILLES Floriane - 47, route de Fontaine 14210 Baron-sur-Odon - 06 11 50 85 84
etresoi-flo@gmail.com
site internet : www.bien-etresoi.fr

Hypnose

Hypnotérapeute diplômée
BAZIRE Alisson
Gestion du stress, phobie, traumatisme, deuils, addiction, contrôle du poids
14, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 06 47 96 41 53
mail : alisson.bazire@gmail.com

Structure éducative

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

AAJB - ITEP Vallée de l'Odon
Accueil de jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages
Directeur : CESSELIN Benoît
Château de Tourmauville - 12, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 71 26 10
itep.valleedelodon@aajb.asso.fr
www.aajb.fr

Prestations de services

Soutien scolaire

MATHPLUS - 24, rue de Bras - 14000 Caen
Cours maths, physique, stages vacances
MACE Christophe - chemin des Frères
14210 Baron-sur-Odon
02 31 85 31 04 / 06 73 65 08 58
christophemace14@gmail.com
site internet : mathpluscaen.com

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Bientôt 16 ans, pensez au recensement.

Dès vos 16 ans, RDV auprès de votre Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou consultez le site www.service-public.fr

Pour tout renseignement : Centre du service national et de la jeunesse de Caen (CSNJ)

09 70 84 51 51

Conseil, formation et coaching

LUGAN CONSULTING
Management, développement personnel, système qualité
LUGAN Franck - 4, chemin du Mont
14210 Baron-sur-Odon - 06 82 55 61 40
contact@luganconsulting.com
www.luganconsulting.com

Agence de communication

TOILE DE COM
Création de supports de communication papiers et digitaux (logo, plaquette, flyer, catalogue, site internet...)
COSSON Fabrice - 16bis, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon
02 31 25 66 46 / 06 14 41 37 66
contact@toiledecom.fr
www.toiledecom.fr

Finances

RACHAT CONFORT
210, rue de l'Avenir - 14790 Verson
Regroupement de crédits à la consommation et de crédits immobiliers
DELAUNAY Emilie
3, rue de la Basse-Franconie
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43
rachatconfort@gmail.com

Architecte DPLG

DEMICHÉLIS Sophie
Architecture, urbanisme, constructions maisons individuelles, extension, rénovation, construction d'ERP
DEMICHÉLIS Sophie - 8, chemin du Long Bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 73 80 76 12
contact@demichelis-architecte.fr
demichelis-architecte.fr

Hébergement de sites web

VEUGEOIS Arnaud
Infogérance serveurs GNU/Linux
29, chemin du Pont Chalan
14210 Baron-sur-Odon - 02 61 53 66 19
veugeois.info

Courtier en énergie, électricité et gaz

My Team ENERGY
GAREAU Julie
6, impasse de l'orée du bois
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 19 58 21
contact@myteamenergie.com

Arts créatifs - Artisanat

Photographie

DL PHOTOS - Didier Lamy photographie
Domicile ou studio : portraits, événementiel, mariages, grossesses...
LAMY Didier - 66, route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon - 06 84 17 60 63
didierlamy.dl@gmail.com
www.didierlamy.book.fr

Relieur

LES LIENS DE LA MEMOIRE
Reliure traditionnelle, conservation des documents patrimoniaux
LIEGARD Anne - 4, chemin des Petites Bruyères
14210 Baron-sur-Odon
06 26 46 55 98
anne@les-liens-de-la-memoire.fr
www.relieure-caen.fr

Décoration - bijoux

LE SOUFFLE DES DRAGONS
Bijoux elfiques avec pierres, bougies, baguettes magiques, décoration inspirée de la nature avec des pierres naturelles, bois, argile...
Auteure d'un livre fantasy (sortie 2021)
CREVIER Caroline
2, chemin des Longues Rayes
14210 Baron-sur-Odon - 07 71 78 08 78
lescontesdelfellia@yahoo.com
www.lesouffledesdragons.fr

Bricolage pour enfants de 3 à 10 ans

P'TITS LOUPS CREATIFS
Rachel DANQUIGNY
14 chemin des longues rayes
14210 Baron-sur-Odon
ptitsloupscreatifs@gmail.com
Facebook : P'tits loups créatifs

Loisirs

Club hippique

LES ECURIES DE L'ODON
Cours d'équitation, stages, pensions
NICOLAS Adeline - Hameau de Tourmauville
1, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon
02 31 77 45 90 / 06 21 56 70 51
ecuriesdelodon@wanadoo.fr
www.ecuries-de-odon.com

Coach bien-être sportif

BERENGERE BEATRIX
Cours semi-collectifs, individuels, massages, moments de détente
2A route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon
06 43 76 22 81
bb.gymaccord@gmail.com
www.gymaccord.com

Produits du terroir

Agriculture - Maraîchage

Ferme Notre-Dame
Légumes : pommes de terre, oignons, céleris raves, carottes
Céréales : blé, lin
VERMES Thierry - 2, chemin des Murailles
14210 Baron-sur-Odon - 06 14 65 95 06
thierryvermes@gmail.com

Exploitation agricole

Ferme des paumiers
Elevage de volailles - Vente à la ferme
POISSONNIER Julien
2, chemin du Moulin Foulon
14210 Baron-sur-Odon - 06 77 35 60 53
jujupoiss@hotmail.fr



ATTB Association du trail du bois de Baron

L'édition 2021 s'est déroulée le 3 octobre avec un départ de bon matin pour le Marath'Odon. Et c'est parti pour une course de 42 km sur un circuit vert aux profils variés. La pluie s'est invitée la veille mais n'a pas empêché le départ des 54 coureurs malgré un terrain gras et un bon débit de l'Odon qu'il a fallu traverser.

Et c'est au tour des 264 coureurs de s'élaner pour un petit tour de bois de 10 km, sur des chemins bucoliques réservant parfois quelques mauvaises surprises entre les pentes courtes mais raides, les cailloux ou les racines.

Quant aux trailers adeptes du 20 km, ils sont 178 sur la ligne de départ. Pour eux aussi, des bonnes et des mauvaises surprises à travers bois, sur des chemins semés d'embûches. Mais quelle quiétude pour caracoler dans un environnement peu connu des citadins mais apprécié des baronnais.

Des petits nouveaux ont fait leur apparition sur le même circuit des 10km : les compétiteurs en marche nordique.

Pour une première, ils ne sont que 20, mais promis pour l'an prochain, un parcours plus plat leur sera proposé.

Des bénévoles aux commandes sont nécessaires pour faire fonctionner ce grand rassemblement de coureurs. 80 personnes se répartissent dans des postes très différents mais tous indispensables : médecin, infirmiers, baliseurs, signaleurs, vététistes, responsables administratifs, photographes, responsables intendance, communication... Les associations baronnaises s'associent également à l'organisation.

Le soutien financier de la commune, la communauté de communes et quelques sponsors permettent le bon déroulement de ce trail qui a une bonne réputation et est bien connu des sportifs.

Cette année, 1 euro par coureur a été reversé à l'association "Au bonheur de Lyham". C'est ainsi qu'un chèque de 600 euros a été remis aux parents pour améliorer le quotidien de Lyham, polyhandicapé.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 2 octobre 2022.

Bénévoles et coureurs, à vos agendas !



Composition du conseil d'administration 2022 :

Annick HERVIEU, Dominique LOISEL, Françoise MEYER, Didier LARDILLIER, Laure FRANCOISE, Claude BELLIER, Dominique BERNIER, Georges LAIGNEL, Sébastien MAINE, David LOISEL, Olivier MEYER, Cyril LELIÈRE.





Comité de Jumelage du Val d'Odon/Gaukönigshofen

Une rétrospective de nos voyages et échanges franco-allemand !

La crise sanitaire liée à la covid 19 n'a pas permis la pratique de la plupart de nos activités ou presque depuis le 1^{er} confinement du 17 mars 2020 jusqu'à la fin de l'été 2021. Nos échanges franco-allemands n'ont pas eu lieu non plus. Aussi, je vous propose de remonter sur nos précédents échanges successifs pendant la période de 2016 à 2018.

Comme vous le savez peut-être, notre association propose tous les deux ans aux adhérents un séjour culturel en Allemagne à l'ascension. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'accueillir nos amis en terre normande l'année suivante.

Une multitude d'activités culturelles, sportives, éducatives ont été mises en œuvre, témoignant d'un jumelage dynamique. **Une richesse sans égale et des émotions partagées et garanties...**

2016 : Visite de Jersey, la plus grande des îles Anglo-Normandes dont la capitale est Saint-Hélier. Déjeuner en commun et tour de l'île en bus avec arrêts prévus : la pointe de la Corbière, la Grève de Lecq, plage la plus populaire. Gorey, le village, fut un port important et un centre ostréicole réputé. On y cultive la fameuse pomme de terre de Gorey, équivalente à celle de Noirmoutier.

Jour 2 : « Les Olympiades » au gymnase de Fontaine-Etoupefour. Onze jeux présentés pour huit équipes constituées chacune de cinq participants à la fois francophones et germaniques. Un buffet froid sur place attend les compétiteurs. Soirée officielle à Baron-sur-Odon. La décoration des tables porte sur le thème « terre et mer » en Normandie.

2017 : A 45 minutes de Gaukönigshofen, près de Ebrach, en Bavière, le *Baumwipelpfad Steigerwald*, attraction unique en son genre : une tour de bois s'élevant jusqu'à 45 mètres de haut domine la forêt de Porion.



Le lendemain, visite d'un étrange monument : le Walhalla, temple de la célébrité, en marbre, situé au bord du Danube. Ce mémorial allemand renferme 130 bustes et 65 plaques d'hommes et de femmes de langue germanophone tels que Goethe, Wagner, Beethoven.. Après le déjeuner sur le bateau, visite de Ratisbonne, 4^{ème} ville de Bavière. Depuis 2006, la vieille ville médiévale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. A la soirée officielle, nous avons interprété huit mini-sketchs humoristiques dans les deux langues.



2018 : Les 20 ans du jumelage : Discours officiels des Présidents et élus locaux au kiosque à Baron. Apéritif dans une ambiance festive avec le groupe « Paddy's street band ». Remise en souvenir de deux murs de photos retraçant nos vingt ans d'amitiés.

Jour 2 : Traversée commentée de la baie du Mont-St-Michel avec 2 guides et visite de la célèbre abbaye.



Jour 3 : Tournoi de pétanque à Gavrus avec buffet froid. Soirée officielle à Baron. Dîner avec traiteur et animation musicale ainsi qu'une série de portraits photos côté français et une série photos en audiovisuel côté allemand.

Notre jumelage regroupe actuellement **32 familles adhérentes**. La cotisation annuelle par famille est de 13 euros.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité de notre jumelage... **Retrouvez-nous sur notre blog !**
[Http://www.comitedejumelageduvaldodon.com](http://www.comitedejumelageduvaldodon.com)

Composition du bureau : Georges LAIGNEL, Président, Olivier DROUET, vice-président ; Xavier MICHEL, secrétaire et Webmaster, Véronique CLIQUET, secrétaire adjointe, Alain GARNET, trésorier.

Pour tous renseignements contactez : **Olivier DROUET (Vice-président) pour la commune de Baron/Odon au 06 72 95 29 42**
Xavier MICHEL (Secrétaire) au 06 81 17 24 96 ou par email : xavier.michel10@wanadoo.fr



Les Godillots Baronnais



L'association de randonneurs « Les Godillots Baronnais » sillonne la région Normandie et même au-delà, par tous les temps. La randonnée permet de s'aérer, de parcourir la campagne, le littoral, la montagne, les sous-bois, au gré des chemins, en toute convivialité, chacun à son rythme... Depuis mi-septembre 2021, les randonnées ont pu reprendre. Si la COVID veut bien nous oublier, chaque mois le premier et le troisième jeudi ainsi qu'un dimanche, les Godillots Baronnais sortent les chaussures de marche et les bâtons pour découvrir de nouveaux circuits pédestres.

La saison 2020-2021 aura été courte sportivement. Les Godillots ont repris les randonnées le 16 septembre 2021.

Pour clore la saison 2020-2021, deux randonnées étaient proposées : le 16 Septembre, parcours au choix 7,5 kms ou 9,2 kms entre Evrecy et St Honorine du Fay et le 30 Septembre, 7,5 kms ou 12 kms dans la baie de Sallenelles. Le voyage dans le Limousin a été maintenu du 28 Août au 4 Septembre au Village de vacances CAP France « Le Souffle Vert » à CUSSAC, avec randonnées en forêt de Boubon sur les pas des charbonniers et sur les traces de Richard Cœur de Lion. Circuit en forêt de Crosnières. Balade en bateau sur la Dronne à Brantôme, marché de Piégut-Pluviers...



Très beaux paysages, séjour plein de bons souvenirs pour tous les participants.



L'Assemblée Générale de l'Association « Les Godillots Baronnais » a eu lieu le Vendredi 15 Octobre 2021.

Si les conditions sanitaires le permettent, quelques projets devraient se concrétiser début 2022 : la Galette des Rois le 23 Janvier, le Vin chaud le 13 Février, randonnée traiteur du côté de Trun le 20 Mars, randonnée à la Pointe du Grouin le 3 Avril, découverte de Giverny le 15 Mai.

Composition du bureau 2021-2022 :
Président : Jean-Yves PIBOUIN
Vice-Président : Alain CECIRE
Trésorière : Ginette PIBOUIN
Secrétaire : Mireille MARIE
Secrétaire-Adjointe : Michelle HUET
Responsables des randonnées : Alain CECIRE et Christian DOUVILLE
Membres : Anne-Marie LEBON, Christian DOUVILLE, Jacqueline LAIGNEL, Louis LAIGNEL.

Pour tous renseignements contacter : **Jean Yves & Ginette PIBOUIN au 02 31 26 87 29, ou Mireille MARIE au 06 33 16 52 09.**

Le Comité d'Animation



Depuis 11 ans le Comité d'Animation organise des manifestations au sein de la commune de Baron-sur-Odon et participe à de nombreux événements organisés par la mairie et d'autres associations.

Pour l'année 2021, nous avons organisé notre soirée beaujolais annuelle et avons participé à un apéro concert, au trail du bois de baron et à la fête de Noël.

Notre assemblée générale se tient tous les ans en janvier ; tous les baronnais peuvent y assister.

Nous espérons vous retrouver toutes et tous en 2022 pour de nouvelles manifestations.

Certains membres du bureau souhaiteraient passer la main, nous invitons donc les personnes désireuses d'investir, à nous rejoindre afin que le Comité puisse continuer à fonctionner.

Composition du bureau
Gérard DELAFOSSE : président
José LOPEZ : vice président
Isabelle MILLAN : secrétaire
Nathalie CARRASCO : secrétaire adjointe
Pierre CARRASCO : trésorier

Rejoignez nous sur Facebook : comité d'animation de baron sur odon



Tennis Club Orne-Odon

Affilié à la Fédération Française de Tennis, le Tennis Club Orne-Odon accueille chaque année environ 150 adhérents.

Au cœur de son activité se trouve l'école de tennis avec plus d'une centaine d'adhérents prenant des cours dont 80% de jeunes.

Quels que soient votre âge et votre niveau en tennis, le club saura vous proposer la formule pour vous permettre de s'amuser, d'apprendre ou de se perfectionner.

Nous vous proposons trois approches de ce sport : l'école de tennis, le tennis loisir et la compétition :

- Forte de deux moniteurs diplômés d'état et d'un éducateur sportif, l'école de tennis accueille enfants, adolescents et adultes dans les gymnases d'Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Mouen. Une vingtaine de créneaux de cours hebdomadaires sont proposés pour répondre aux attentes de tous.
- Le tennis loisir, c'est la possibilité de s'inscrire au club pour accéder aux courts de tennis du club et pratiquer son sport.

Les courts sont situés à Evrecy (deux terrains), Baron sur Odon (un terrain refait l'an dernier), et Fontaine Etoupefour (deux terrains dont un refait cette année).



- Être adhérent au club, c'est aussi la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau : tournois homologués FFT (traditionnels ou multi-chances), championnats par équipes jeunes et adultes, les Raquettes FFT (tournoi féminin) ou championnats individuels départementaux.

En plus des participations de nos équipes aux différents championnats régionaux, la vie du club sera ponctuée par quelques événements majeurs si les conditions sanitaires nous le permettent :

- La journée de l'école de tennis pour nos plus jeunes membres le au mois de janvier 2022 : tests de niveau et démonstration de tennis par les professeurs.
- Une soirée dansante probablement début février 2022.
- La fête nationale du tennis, sous l'égide de la FFT pendant Roland-Garros, début juin 2022 : pour découvrir le tennis avant la saison suivante.

- Des tournois homologués au printemps 2022 : tournoi multi-chances (TMC) « orange » pour les jeunes de moins de 12 ans, TMC adultes femmes et hommes, tournois internes,...
- Une journée découverte du tennis début septembre 2022 afin de préparer la saison prochaine.



- Composition du bureau :
- Michel DELAUNAY, président
 - Christophe LEMOINE, vice-président
 - Bruno MILLAN, secrétaire
 - Nathalie CHATEL, trésorière



45, route de Fontaine
14210 Baron-Sur-Odon

Tél : 06 67 05 14 75
e-mail : bureau.tc20@gmail.com
Site : <https://tc20.wordpress.com/>
Facebook : <https://www.facebook.com/tennisorneodon>



L'Association Odon-Cote 112 en 2021

Le 11 juillet 2021 : cérémonie du 77^{ème} anniversaire des combats sur et aux alentours de la Cote 112 pendant l'été 1944, en « petit » comité pour cause de Covid.



Le 13 septembre 2021 : Assemblée Générale : l'AG 2020 n'avait pas pu se dérouler, pour raison de pandémie, et il aura fallu attendre septembre 2021 pour enfin nous réunir en AG, où la famille d'Albert Figg nous a fait l'honneur de participer... AG suivie d'un pot fort sympathique !



Prévisions pour 2022

Assemblée Générale, petite cérémonie le 5 juin, puis cérémonie le dimanche 10 juillet pour célébrer le 78^{ème} anniversaire des batailles de l'Odon et de la Cote 112.

Rally pédestre : la famille d'Albert Figg va organiser un parcours pédestre entre la plage où a débarqué Albert en juin 1944 et la Cote 112, sur plusieurs jours, avec des animations (encore à définir) à chaque étape. Arrivée à la Cote 112 le 5 juin. Programme prévisionnel (à confirmer) :

- 2 juin : de Ver Sur Mer à Creully
- 3 juin : de Creully à Audrieu (stop pour déjeuner) puis vers Le Mesnil Patry
- 4 juin, (stop pour déjeuner) puis vers Verson
- 5 juin : de Verson à la Cote 112, pour la cérémonie

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez participer à cette marche du souvenir.

Film sur la Cote 112 : nos amis britanniques ont finalisé un film sur la Cote 112, qui sera présenté en juin 2022, avec des

Remerciements et meilleurs vœux pour 2022

Un grand merci à toutes les communes qui nous aident à maintenir l'effort de Mémoire de la Cote 112, à tous les habitants pour leur fidèle soutien à cette cause, à nos adhérents, et à tous nos porte-drapeaux !

Pour rappel, notre association est ouverte aux adhésions individuelles des particuliers, contactez nous !

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2022 !!!



Gilles OSMONT
Président association
Odon-Cote 112
Contact : en Mairie
14210 Esquay Notre Dame
gilles.osmont@wanadoo.fr
06.07.70.67.54

APE

Association des parents d'élèves

Cette année l'association des parents d'élèves de Baron-sur-Odon et Bougy accueille un trio pour co-présider, composé de Mylène CASTEL, Julie JOUBERT et Yannick MESERAY.

Parmi les autres membres du bureau, nous retrouvons également : Mathilde LESSEAU (secrétaire), Marion MARTINET (vice-secrétaire), Céline BUSNEL (trésorière) et Nadège MESLIN (vice-trésorière).

Mais l'APE, c'est avant tout une équipe de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants à l'école et qui offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école. Le tout dans la bonne humeur !

Après deux années particulières pour tout le monde et aussi pour l'APE, l'envie de mener diverses actions est plus que présente.

Au programme, cette année : ventes de bulbes, de calendriers, de chocolats et de sapins ainsi que notre participation à la fête de Noël de la commune.

L'APE c'est NOUS + VOUS !



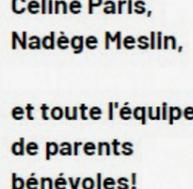




**Mylène Castel,
Julie Joubert,
Yannick Meseray,
Mathilde Lesseau,
Marion Martinet,
Céline Paris,
Nadège Meslin,**

**et toute l'équipe
de parents
bénévoles!**







Sans oublier nos fameuses ventes de viennoiseries mensuelles (qui plaisent autant aux petits qu'aux grands !), une vente de porte-clés, de gâches ... mais aussi une tombola, un carnaval et une kermesse, voire plus ! Restez connectés !

Vous avez des idées et/ou un peu de temps ? Venez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'APE pour aider à la concrétisation de nombreux projets pour nos enfants et leur école.



Contact :
Page Facebook :
APE de l'école de Baron/Odon - Bougy

Mail :
apecolebaronbougy@gmail.com

Comité de Jumelage Anglais

2022, l'année des possibles !!

Les deux dernières années furent bien vides en activités, échanges et surtout rencontres avec nos familles anglaises. La Covid a modifié nos vies mais également celles de nos amis anglais comme en témoigne Howard HOOPER, Président du Jumelage de

CHITTLEHAMPTON :
"Our Covid 19 lockdown commenced in March 2020, shortly after a meeting of the Chittlehampton Twinning Association when we looked forward to the year ahead and our visit in August to Baron. Of course, at that time we did not know how difficult or how long the pandemic and the lockdown would be for us all, but it was soon evident that this virus is very dangerous and that our Twinning events and our trip could not take place in 2020 and we were all very disappointed. Emails and social media have enabled us to stay in touch with our dear friends in Normandy who experience similar difficulties and we share their sadness."

Thankfully the vaccines have arrived and the situation is improving, however we all realise that it will probably be 2022 when at last we can visit our friends in France, so we are now making our plans for this happy event, and we look forward very much to enjoying some more wonderful times together."

Pendant ce temps d'attente à un retour meilleur, l'équipe a proposé en réunion des idées nouvelles pour ses activités, pour resserrer le lien avec nos amis anglais qui vivaient la même frustration outre-manche, par le biais de mails, d'articles sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas un comité en sommeil, mais un comité régénéré qui présentera son programme festif lors de sa prochaine Assemblée Générale.

2021 aurait dû saluer nos 35 ans d'amitié franco-anglaise, 2022 scellera l'année de nos retrouvailles en chair et en os.

Repas dansant, manifestations diverses et bien sûr la visite de nos amis en août prochain, autant de rendez-vous qui nous attendent pour cette nouvelle année que nous souhaitons sereine.

Les membres du Bureau du Comité s'associent à madame Patricia ALLAIS, présidente, pour vous transmettre leurs **meilleurs vœux pour 2022**.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

jumelageanglaisbaron14@gmail.com



Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique - Baron/Odon

L'Association des Amis de Jean Bosco (AAJB) est née en 1961, autour de la maison d'enfants Jean Bosco de Neuilly le Malherbe. Elle a fêté cette année ses 60 ans lors d'une manifestation qui s'est déroulée le 20 novembre dernier au WIP de Colombelles. Cette petite association, grâce notamment au legs important de la famille de Guiltaut, s'est développée, et a su, au fil du temps, diversifier ses modes de prises en charge des populations en difficultés. En 1963, un établissement pour enfants est installé dans le Château de Tourmauville à Baron sur Odon.

Aujourd'hui, c'est une Association qui concourt à l'éducation spécialisée, la protection et la réinsertion d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de familles, dans le cadre d'établissements et services d'action éducative, de soins, de formation professionnelle, d'éducation spécialisée, d'hébergement, de placement et de médiation.

Depuis sa création, l'A.A.J.B. a étendu ses activités aux différents champs de l'action sociale.

Aujourd'hui l'Association compte 700 salariés et accompagne plus de 6000 usagers par an au sein de l'ensemble de ses établissements et services.

L'Association est animée et administrée par le Conseil d'Administration et son Président et par sa Direction Générale, située à Louvigny.

Quel est le public accompagné par le dispositif ITEP Vallée de l'Odon ?

L'établissement accompagne à ce jour 82 jeunes, âgés de 4 à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment les troubles du comportement, perturbent gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages. Sur le site de Baron sur Odon, ce sont uniquement des garçons âgés de 6 à 16 ans.

Quelles sont les missions confiées à l'ITEP ?

L'ITEP conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle des interventions thérapeu-

tiques, éducatives et pédagogiques visant à inverser le processus handicapant dans lequel ces jeunes, aux potentialités intellectuelles et cognitives préservées, sont engagés.

L'établissement définit ses missions à travers les dimensions prioritaires suivantes :

- Soins, éducation et rééducation au moyen d'interventions interdisciplinaires ;
- Aide à la personne, développement personnel et accompagnement de la prise de conscience des ressources personnelles permettant de devenir citoyen et sujet ;
- Enseignement, soutien scolaire (en développant au maximum le maintien dans des dispositifs ordinaires) ;
- Accompagnement de l'enfant en lien avec son milieu familial et social ;
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement durant les 3 années suivant la sortie de l'établissement, lorsque le jeune ou son représentant en formule la demande.
- Participation à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées pour les personnes mentionnées, en liaison avec les autres intervenants compétents.

Modalités d'accompagnement par l'ITEP

L'orientation des enfants vers le dispositif est prononcée par notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le fonctionnement en Dispositif permet des passerelles d'un mode d'accompagnement à l'autre et facilite la coopération entre les différents intervenants pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes.

Dans cette logique de continuité des parcours, l'ITEP propose donc :

- 32 places d'Internat
- 15 places de Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)
- 8 places de Semi internat
- 27 places de **SESSAD**, *Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile*, (4 – 20 ans, mixtes) antenne située

à Falaise : Le service s'inscrit dans la dynamique du Dispositif ITEP et vise à répondre aux besoins spécifiques liés aux situations individuelles dans le milieu de vie de l'enfant, tout en favorisant la prévention en assurant un accompagnement précoce (dès l'âge de 4 ans) et en recherchant une coopération avec les acteurs du territoire.

L'enseignement est dispensé au sein de l'établissement, par des enseignants spécialisés, et/ou dans des classes ordinaires ou spécialisées d'établissements scolaires, à temps plein ou à temps partiel, avec le suivi et le soutien des professionnels de l'ITEP.

L'ITEP et la commune de Baron sur Odon

L'ITEP se veut un établissement ouvert sur son environnement. C'est pourquoi nous avons répondu favorablement à l'invitation de la mairie à participer, avec le jumelage anglais et le Comité d'animation, aux célébrations du débarquement qui se sont déroulées en 2014 et 2019.

Nous participons aussi régulièrement aux marchés d'automne par le biais de l'atelier nature.

Au sein de l'ITEP, nous avons un restaurant d'application ouvert aux personnes de l'extérieur et quelques habitants de Baron y viennent régulièrement.

Nous souhaitons poursuivre voire développer ces temps partagés et de rencontre avec les habitants de Baron. Proposition alternative : L'établissement souhaite poursuivre ses collaborations avec la commune de Baron sur Odon et ses habitants dans la recherche du mieux vivre ensemble.

Nicolas LAGADOU
Directeur Adjoint

Association des Amis de Jean Bosco
ITEP Vallée de l'Odon
Château de Tourmauville
14210 Baron sur Odon
Tél.02.31.71.26.10 - Port.06.75.23.72.23

Retrouvez-nous sur www.aajb.fr ou
www.linkedin.com/company/aajb





AUX DÉLICES DE FONTAINE.

Boulangerie Pâtisserie Chocolaterie

Mr et Mme Lelièvre

1 rue Guillaume le Conquérant

Fontaine Etoupefour

02 31 26 74 89

Ouvert tous les jours
de 6 h 45 à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Fermé le mercredi
et le dimanche après-midi



ÉPICERIE FINE ET CAVE



HORAIRES

Du mardi au samedi
De 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h

ADRESSE

Z.A. Les Cerisiers
14210 Evrecy
Tél : 02 31 08 31 10

www.facebook.com/jamardcaveetepiceriefine

www.jamard-evrecy.fr

SOYEZ GOURMETS !

www.jamard-evrecy.fr

La petite Roulotte de Sophie

s'invite tous **les lundis après-midi** devant la mairie
pour faire découvrir ses crêpes/galettes
traditionnelles et artisanales.

Cette petite crêperie ambulante propose de belles crêpes aux
enfants et aux grands à la sortie de l'école et dès 18h30/19h,
Sophie propose des galettes garnies
(complètes, reblochon/ jambon), ainsi qu'une galette spé-
ciale différente chaque semaine.

Vous pouvez **commander** dès le lundi matin
vos menus du soir et vos lots de crêpes et galettes
à garnir chez vous au **0626623611**.



BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Rue Guillaume Le Conquérant
14790 Fontaine Etoupefour
02 31 26 00 99

1, Allée de l'Amitié
14790 Verson
02 31 50 75 60

guybaue@sfr.fr www.traiteur-baue.com

Nous tenons à remercier
tout particulièrement les annonceurs
qui participent au financement
de ce journal.

EVRECY MOTOCULTURE & LOISIRS

Spécialiste HONDA - ISEKI - JOHN DEERE

Karl LEVALLOIS



Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Z.A Les cerisiers - 14210 EVRECY
Tél : 02 31 80 42 15 - Fax : 02 31 93 77 43
www.evrecy-motoculture.com

FRUITS ET LÉGUMES - EPICERIE A BARON LE LUNDI DE 14 H 30 À 19 H



Légumes
VINTAGE*
& Fruits
de saison

Livraison
à domicile*

Pensez à demander votre Carte de fidélité !

06 84 66 72 47

(* Minimum de commande 9€ dans un rayon de 5km du lieu de vente.)
(* légumes d'antan, d'autrefois, anciens.)

PROJETÉ Par *Evrecy* - Tél. 0634485851 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.
TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST STRICTEMENT INTERDITE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SARL A.B.C.T JOURDAN

ZA Rue des Gallois
14210

EVRECY



02 31 80 88 06



ÊTRE SOI
Floriane Gilles

**Aromatologie
&
Conseil en Bijoux & accessoires magnétiques**



**J'accompagne les femmes et les hommes
à l'écoute de leurs émotions et de leur corps,
grâce aux huiles essentielles et le bienfait des aimants,
pour se reconnecter à leur être naturellement.**



Découvrir des solutions naturelles • Soulager vos douleurs
Libérer votre charge émotionnelle
Comprendre vos besoins cachés derrière vos émotions

www.bien-etrosoi.fr

Floriane GILLES
06 11 50 85 84
47 route de Fontaine
14210 Baron-sur-Odon

Facebook@etrosoiaroma
Facebook@etrosoienergetix

Menuiserie Ébenisterie
DEPUIS 2000

LP

LEGIONNET Philippe

- Conception, fabrication tous styles de meubles
- Cuisines et rénovation
- Salles de bains
- Dressing
- Pose de parquet et rénovation (Ponçage et vitrification)
- Fourniture et pose de menuiserie. (Porte fenêtre, portail, etc..)

LIVRAISON ET INSTALLATION PAR NOS SOINS

LEGIONNET Philippe
4 bis rue de la Masse
14000 CAEN

02 31 93 32 36

www.ebeniste-caen.fr



Emilie Delaunay

Centre Systemium
210 rue de l'avenir
14790 VERNON

HOME & CONFORT



Devis
gratuit



Peinture
Papier peint
Revêtement de sol
Ravalement
Nettoyage toiture

06 88 92 21 43

home3.confort@gmail.com

Plombier-Chauffagiste

OLIVIER HOUEL

Professionnel gaz RGE

02 31 08 01 05

7, rue de l'église - 14210 Baron sur Odon

houel.ent@wanadoo.fr



Fontaine aux Fleurs

Toutes compositions florales

Ouvert

du mardi au samedi
de 9h30 à 19h30
Le dimanche de 9h30 à 12h30

09 67 19 47 68



13, rue Guillaume le Conquérant - 14 790 FONTAINE ETOUPEFOUR

Wolfy pizzas



Un petit moment de détente près de chez vous

Tél: **06 01 40 64 52**

Tous les **vendredis**
à partir de **17 h 15**
Parking de la Mairie

A bientôt

Il est préférable de commander vos pizzas à l'avance

MATHPLUS

24 rue de Bras - 14000 Caen

christophemace14@gmail.com

06 73 65 08 58

Accompagnement scolaire

Cours particuliers

Stages intensifs

Cours de mathématiques, physique et chimie
Du lundi au samedi à Mathplus dans le centre ville de Caen
Professeurs expérimentés
Suivi personnalisé des élèves

www.mathplus-caen.com

LARO

Aménagement d'intérieur

Neuf et rénovation - Cloison - Plafond - Isolation
Cuisine - Dressing - Bibliothèque - Rangement
Sol - Parquet - Rénovation intérieure - Plan 3D

AMENAGEMENT D'INTERIEUR
CUISINE - DRESSING - PARQUET - VERRIERE
CLOISON - PLAFOND - ISOLATION - RENOVATION

www.laro-caen.fr / www.solabaie.fr

02 31 29 76 51



SOLABAIE
Fenêtres / Volets / Portes d'entrée / Portes de garage / Portails

3 Chemin de la Baulue
14760 Bretteville-sur-Odon

Les Liens de la Mémoire

Atelier de reliure - Dorure sur Cuir
Conservation préventive des documents patrimoniaux

— — — — —

Anne LIEGARD - Artisan Relieur
4 chemin des petites bruyères - 14210 Baron-sur-Odon - 06 26 46 55 98

Normandie Débouchage Services



Entretien et curage de canalisations (Réseaux d'assainissement)
Débouchage évacuation secondaire:
WC, éviers, baignoires, gouttières...
Inspection vidéo réseaux

Normandie Débouchage Services

Tél 06 38 28 23 76 Intervention rapide

ÉTERVILLE

Ze Carrossery

02 31 50 13 13

Christophe GOUVILLE à votre service

#FranchiseRemboursée

Z.A DE L'INTENDANCE - 14930 ETERVILLE

Vous êtes professionnel de santé ?



Une maison de santé conçue pour vous.

En cours : Éterville, Soliers, Rots, Fontaine-Etoupefour, Hérouville-St-Clair...

02.31.96.55.45

CREADIMM SANTE



FENÊTRE
PLÂTRERIE
SOL - TERRASSE
VITRAGE
VOLET ROULANT

retrouvez-nous sur




lhabitat@outlook.fr

06.37.33.62.11  06.79.15.67.71

210 rue de l'avenir 14790 Verson






Pompes Funèbres — BÉCART —

Obsèques
Marbrerie
Articles funéraires
Chambres funéraires
Contrats obsèques

Cécile et Johann Bécart s'appliquent à répondre au mieux à vos attentes et à vous fournir des conseils personnalisés adaptés à chaque famille

Permanence téléphonique 7j/7 et 24h/24
Agence ouverte 6j/7
Funérarium accessible 7j/7 et 24h/24

02 31 93 78 51

POMPES FUNÈBRES BÉCART - MAISON FUNÉRAIRE D'ÉVRECY
Z.A. de la Croix Boucher - I, rue du Colonel Arnaud Beltrame
14210 ÉVRECY



CHESNEL BATIMENT

Artisan Bâtitisseur

- Restauration du patrimoine ancien
- Rénovation • Construction et extension

02.31.08.06.50 www.chesnelbatiment.com



Directeur de publication
Georges LAIGNEL

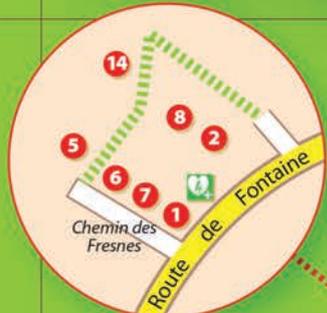
Conception et réalisation
Aurélien BOCOIGNANO
Nathalie CARRASCO
Céline DUREUIL-BOULLIER
Ludovic LECARDONNEL

Maquette - PAO
Nathalie GREMBER
I-SCHO
06 76 85 33 42

Crédit photos
Conseillers municipaux,
Membres des associations
Didier Lamy Photographe

Impression
Atelier k - 02 31 34 55 66

1 BARON sur ODON



Basse Franconie (chemin de la)	C3	Liberté (chemin de la)	D2
Bon repos (le)	C5	Long Bois (chemin du)	C3
Bourg (chemin du)	C3	Longues Rayes (chemin des)	C3
Caen (route de)	C-D5	Lot (chemin du)	C3
Carrières (chemin des) projet	C3	Moulin Foulon (chemin du)	B3
Chapelains (chemin des)	C3	Mont (chemin du)	C3
Cheux (route de)	B3-4	Murailles (chemin des)	B3
Chittlehampton (place)	C3	Ormes (chemin des)	C3
Constantin James (chemin)	C4	Pallières (chemin des)	C-D3
Crêtes (impasse des)	C3	Parc (impasse du)	C3
De Touchet (chemin Cdt.)	D2	Pataras (chemin du)	D3
Eglise (chemin de l')	C3	Petite Graville (chemin de la)	C3
Eccossais (chemin des)	D2	Petites Bruyères (chemin des)	C2
Fontaine (route de)	B4-C3	Pierrette (chemin de la)	C2-3
Fosse aux comtes (chemin de la)	C-D3	Plaine (chemin de la)	C3-4
Fresnes (chemin des)	C3	Ponchet (chemin du)	B-C3
Fungère (chemin)	B3	Pont Chalan (chemin du)	C-D2
Grands Champs (chemin des)	B3-4	Pré d'Oisy (chemin du)	C3
Guillaume (chemin du Duc)	D2	Rivière (chemin de la)	D2
Guिताut (chemin de)	A4	Saules (chemin des)	D2
Haussée (chemin)	D2-3	Victoires (chemin des)	D2
Hautes Sentes (chemin des)	D2	Victoires Prolongées (chemin des)	D2
		Vilains (chemin des)	A4-B3

1 Mairie - Défibrillateur	C3
2 Ecole	C3
3 Eglise	C4
4 Château de Baron	B3
5 Ateliers Communaux	C3
6 Terrain de Sports	C3
7 Salle Polyvalente - Bibliothèque	C3
8 Terrain de Tennis	C3
9 Square	C23
10 Place des enfants	C3
11 Déchetterie	C5
12 Château de Tourmauville - ITEP	A4
13 Centre Equestre	A4
14 Entrée bois de Baron et accès parcours de santé	C3
15 Garagiste	C5
16 Monument cote 112	D4
17 Accès bois Jean Boscot	A3



www.baron-sur-odon.fr